



# F E D E C H O S E S

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

**Editorial** (p. 2) : **Jo LEINEN** « Les fédéralistes n'abandonnent jamais »



« Une Europe unie... dans un monde uni » (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

**SOMMAIRE :** **Le BILLET** de J.-P. Gouzy Trump et l'Europe (3) **Le regard européen** de M. Theys De l'insuffisance des progrès à la parole confisquée du citoyen... (4) Il y a « 30 ans » nous avons publié **Lucio LEVI** : La création d'un Etat palestinien et la paix au Moyen-Orient (6) **Articles hors dossiers** **René WADLOW** : Lanza del Vasto, non-violence et suspiscion durable (7) **FED'ACTUALITE** 70° anniversaire de la fondation de l'Union européenne des fédéralistes : **Jean-Pierre GOUZY** : La naissance de l'UEF (9) – **Jean-Francois RICHARD** : UEF, 70 ans de combats inachevés (10) – **Jean-Francois BILLION** : Des positions pro-européennes et fédéralistes de la Résistance à la fondation de l'UEF (11) – **Valéry-Xavier LENTZ** : Paris, le 3 décembre 2016, une journée consacrée à 70 ans d'engagements pour une Europe fédérale (14) **FED'ACTUALITE** Actualités de l'intégration européenne et du combat fédéraliste en Europe : **Alexandre MARIN** : Elections présidentielles : entre nullité profonde et indifférence crasse (15) – **Jean-Guy GIRAUD** : Crise européenne ou crises nationales (17) – **Antonio LONGO** : Les responsabilités des Européens après le vote américain (18) – **Michel HERLAND** : L'euro, prendre le professeur Stiglitz au sérieux (19) – **Nadia URBINATI** : Les murs au cœur de l'Europe et les fantômes du 20° siècle (21) – **Sándor HEGEDÛS** : Lettre de l'UEF Hongrie au Président de l'UEF Europe (22) – **Paul ARRIGHI** : Nos démocraties au péril de l'individualisme et des populismes (22) **FOCUS** La longue marche des citoyens du monde vers la démocratie internationale et la Fédération mondiale : **Anicet DELPORTE** : Si la démocratie ne garantit pas toujours le bon gouvernement, l'absence de démocratie est toujours signe de mauvais gouvernement – **KDUN** : Appel pour la 4° semaine d'action globale pour un Parlement mondial (28) – **CCM** : Secrétaire général de l'ONU : une position inconfortable (29) – **Tad DALEY** : Plaidoyer pour une fédération mondiale (29) – **Joseph-Preston BARATTA** : La conférence inaugurale du mouvement pour un gouvernement mondial de l'après-guerre froide (30) – **Marion LARCHE** : Pourquoi l'UEF soutient la FIDH et la Coalition française pour la Cour pénale intrnationale (33) – **FIIDH** : Rejetez l'impunité, ne vous retirez pas de la Cour pénale internationale (34) – **BIBLIOGRAPHIE** **Valéry-Xavier LENTZ** : Raphael Glucksmann : Notre France... (35) **FEDE-LETTRES** – **Jean-Francois BILLION** et **Jean-Luc PREVEL** : Communiqué Presse Fédéraliste

## Strasbourg juin 2016 – Congrès de l'UEF Europe « Les Fédéralistes n'abandonnent jamais »

Intervention de M. Jo Leinen

Député européen – Président du Mouvement européen international – Président honoraire de l'UEF

Traduit de l'anglais par Jean-Francis Billion - Paris

Les mères et les pères fondateurs de l'Union des fédéralistes Européens (UEF) avaient un rêve : celui d'une Europe au sein de laquelle les gens pourraient vivre en paix, en liberté et dans le bien-être pour tous.

En célébrant, ici, à Strasbourg le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'UEF nous allons réaliser la part de ce rêve européen qui a déjà été réalisée et ce qu'il reste à faire dans les prochaines années pour compléter notre projet.

Durant toutes ces décennies, le mouvement fédéraliste a été très efficace pour l'idée des Etats-Unis d'Europe. Nous avons été les architectes et les ingénieurs de la Maison commune européenne. Les fédéralistes sont les seuls qui aient un plan clair et solide de construction.

Depuis le tout début il y a ceux qui ne veulent pas vivre dans cette Maison commune européenne et ceux qui veulent détruire ce qui a déjà été construit. Les fédéralistes combattront tous ceux qui mineront la coexistence pacifique en Europe. Nous ne serons jamais d'accord avec ceux qui attaqueront la liberté et la démocratie. Nous critiquons les politiques qui minent le bien-être de tous les citoyens en Europe.

Le mouvement fédéraliste s'efforce d'atteindre non seulement une Europe des Etats avec leurs gouvernements et leurs experts. Notre objectif est une Europe des citoyens : une union politique pas seulement un marché commun.

Durant les dernières 70 années nous avons connu diverses frustrations : le rejet de la Communauté politique européenne (CPE) par l'Assemblée nationale française en 1954 (en même temps que celui de la CED, Ndt), le rejet de la proposition Spinelli en 1984 pour une constitution européenne, et, dernièrement, le rejet du Traité constitutionnel lors des référendums en France et en Hollande en 2005.

Mais le mouvement fédéraliste n'a jamais abandonné. Je vous rappelle les campagnes depuis le début des années 1960 en faveur de l'élection directe du Parlement européen, les nombreuses activités dans les années 1980 en faveur de l'abolition des contrôles aux frontières, notre campagne pour une monnaie européenne commune depuis les années 1970 et, enfin, notre décision, au Congrès de Vienne de 1997 de mobiliser pour une Constitution européenne. Il a parfois fallu de dix à trente ans pour que nos idées soient à l'agenda des décideurs.

Chers amis, 70 ans de vie de l'UEF nous enseignent une leçon. Nous sommes l'avant-garde d'une Europe unie.

Nous devons penser en avance et agir de manière proactive. Nos bonnes idées sont réalisées dix à trente ans plus tard. Nous devons donc avoir l'énergie et l'originalité

de penser au moins dix à quinze ans en avance. A quoi voulons-nous que ressemble l'Europe en 2020 ou en 2030 ? Tous les défis majeurs et les problèmes les plus importants de notre époque appellent à plus d'Europe. L'Union monétaire ne peut survivre sans une Union économique et fiscale. Notre liberté et nos valeurs ne peuvent être préservées sans une politique de sécurité et de défense commune. Les guerres et les crises multiples qui enserrant l'Union européenne demandent une politique commune de l'asile et des migrations.

Il est donc contraire au bon sens et tout autant anachronique que les populistes et les nationalistes rencontrent le succès avec leur demande de moins d'Europe ou même de détruire l'Union européenne.

Le temps est venu pour le mouvement fédéraliste de reprendre le combat. « Assez c'est assez ! ».

Les fédéralistes devraient être plus visibles. Nous devons penser à des actions symboliques avec un fort effet sur les opinions publiques. Nos adhérents ont détruit des poteaux frontières dans les années 1950, ils ont coupé des barrières dans les années 1989/90, ils ont organisé des manifestations contre les Sommets de l'Union européenne. Les fédéralistes devraient à nouveau se battre dans les rues, sur les médias sociaux autant que dans l'arène politique.

Le résultat du référendum britannique est l'occasion parfaite pour relancer un large débat autour de l'avenir de l'Europe. Nous devons sortir des tranchées nationales et organiser un discours transnational. Le temps est venu d'une troisième Convention. Tous les parlements, tous les gouvernements et toutes les institutions de l'UE devraient réfléchir et décider sur les prochaines étapes de l'intégration. La nouvelle Convention doit être préparée par un engagement structuré de la société civile dans toute l'Europe. Je peux imaginer une Convention européenne de la jeunesse, une Convention des forces syndicales et des affaires, etc.

La troisième Convention devrait formuler une Loi fondamentale européenne et clarifier l'architecture de la future Union européenne, pour ceux qui veulent aller de l'avant avec une Union fédérale et ceux qui veulent être dans le deuxième cercle d'un Espace économique.

Chers amis, d'ici les prochaines élections européennes de 2019, l'intelligence, la vision et l'engagement des fédéralistes sont nécessaires plus que jamais. L'idée d'une Europe unie est trop précieuse pour être laissée à des politiciens et à des forces politiques tièdes, indécises voire même hostiles.

Nous n'abandonnons pas notre rêve d'une Union européenne où tous puissent vivre en paix, en liberté et dans le bien-être.

## Trump et l'Europe

Depuis le jour de l'An 2017, l'Union européenne (UE) est présidée par la lilliputienne République de Malte, c'est-à-dire le plus petit de ses Etats-membres (311 km<sup>2</sup>) qui, en vertu du Traité de Lisbonne, en a hérité statutairement jusqu'à la fin du mois de juin. Comme l'île de Chypre, Malte est devenue membre de l'UE en maintenant son appartenance au *Commonwealth* britannique. Par ailleurs, le calendrier politique veut que la Grande-Bretagne préside à son tour l'Union pendant le second semestre de l'année en cours. Situation baroque quand on sait qu'en vertu du *Brexit*, Teresa May a fait savoir en octobre dernier qu'elle comptait lancer la procédure de divorce avec l'Union dans le courant du prochain mois de mars.

L'UE n'aura pas seulement à se pencher, au cours des temps qui viennent, sur l'une des plus difficiles négociations de son histoire. Elle devra aussi affronter parallèlement une série de questions majeures (en commençant par les problèmes que ne manqueront pas de lui poser l'exubérance et l'imprévisibilité du nouveau Président des Etats-Unis après sa prise de fonction le 20 janvier, au nom du slogan « *America first* », pendant sa campagne électorale. Trump est, en effet, apparu comme un personnage ébouriffant faisant volontiers son miel des excès de langage dont il s'est montré prodigue, mais sans pour autant se laisser assimiler à un clown, comme il a su en convaincre l'électorat fédéral. Son gout prononcé pour la « *Realpolitik* » transparait dans ses propos, qu'il s'agisse de prendre systématiquement le contre-pied d'Obama ou de se vouloir

isolationniste, en tant que *leader* de la superpuissance mondiale, ou champion d'un protectionnisme qui s'est déjà traduit dans la « zone Pacifique » par l'abandon du Traité de Libre-échange (TIP) conclu par son prédécesseur avec les pays asiatiques, à l'exception notable de la Chine. Celle-ci s'est d'ailleurs réjouie immédiatement d'un renoncement susceptible de lui permettre d'instaurer un partenariat économique régional dont elle serait, cette fois, le pivot. Le projet de Partenariat « transatlantique pour le commerce et l'investissement » d'autre part en cours de négociation (TTIP), paraît destiné à un sort comparable.

Sino-sceptique, climato-sceptique, Trump est aussi un eurosceptique, comme il l'a montré en applaudissant l'annonce du succès obtenu par le *Brexit* Outre-manche.

Bref, les Européens vont devoir faire face à un « partenaire » imbuvable, mais incontournable, chaque fois que des intérêts économiques, politiques ou stratégiques majeurs seront en cause. Un partenaire, de plus, qui cultive sa proximité avec les éléments les plus durs de la droite européenne. Trump, sans aucun doute et sans tarder invitera ses alliés européens à s'assumer désormais sur le plan de la défense, notamment dans le domaine budgétaire, laissant par ailleurs clairement entendre que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est devenue « obsolète ». C'est un des points clefs de son programme, même si on ne perçoit pas quel nouvel organisme pourrait se substituer dans le contexte actuel à l'OTAN dont les Américains assurent, à eux seuls, près de la moitié de la charge et contrôlent plus de la moitié des infrastructures. De plus et surtout

quels sont les pays européens prêts à accepter les transferts significatifs de souveraineté aujourd'hui nécessaires à la mise en service d'une nouvelle organisation militaire intégrée pour faire preuve d'efficacité, sans être technologiquement, budgétairement, politiquement dépendante des Etats-Unis ? Faute d'en avoir la volonté suffisante, les Européens n'ont cessé de tourner en rond autour de ces dilemmes fondamentaux. Federica Mogherini, Chef de la diplomatie de l'UE, a déjà proclamé *urbi et orbi* qu'il ne pouvait être question de « créer une armée européenne » ; la seule chose qui puisse s'envisager étant celle d'une « coopération plus effective ».

De son côté, comme a tenu à nous le faire savoir Robert Fico qui « présidait », au nom de la Slovaquie, le Conseil européen lors du deuxième semestre 2016, le mal-être européen appelle à « moins d'intégration » au motif que « plus d'intégration mettrait en danger les identités nationales » !

Dans ces conditions, les avertissements du quarante-cinquième président des Etats-Unis risquent de n'être, au moment où il se prépare à assumer sa charge, que des avertissements de « *Trump l'œil* », malgré les déclarations et les pratiques de Poutine qui a, pour l'instant, toutes ses faveurs.

On peut donc se demander de quoi l'Europe pourra se montrer encore capable à l'occasion du soixantième anniversaire des Traités de Rome, le 25 mars prochain. Car, il faudra bien, au delà des congratulations de circonstance, évoquer les incertitudes de l'avenir dans la foire d'empoigne mondiale, deux mois après que le propriétaire de la *Trump Tower* se soit installé dans le bureau ovale de la Maison blanche.

### **De l'insuffisance des progrès à la parole confisquée du citoyen...**

Le journaliste qui signe ces lignes couvre l'information européenne depuis 38 ans, ayant écrit ses premiers papiers européens sous la Présidence danoise de 1978. Depuis lors, comme journaliste, il n'a plus cessé d'observer la manière dont l'Europe se construit. En 38 ans, l'Europe a beaucoup progressé. Il est bien loin le temps où on lui parlait de Serpent monétaire européen ou de Système monétaire européen ; depuis, aux années d'euroessimisme et d'euromorosité ont succédé les années Delors, avec le grand marché intérieur sans frontières, puis la procédure par étapes qui a conduit à la naissance de la monnaie unique, la lente gestation aussi de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice, l'extension géographique permanente de l'Union aussi.

Pourtant, avec le recul, toutes ces avancées ont-elles été en définitive de bonnes choses ? A bien y regarder, peut-être pas...

- La zone euro, c'est aujourd'hui la crise des dettes souveraines ; une politique d'austérité qui est le miel des populistes et autres extrémistes et nationalistes ; la mise à mal aussi de l'approche communautaire au profit de l'approche intergouvernementale qui veut que la loi du plus fort est toujours la meilleure ;
- L'espace Schengen, c'est aujourd'hui le retour des frontières et des barbelés face à la vague des réfugiés ; c'est, pire, le refus de la solidarité avec les Etats membres qui sont en première ligne, la Grèce et l'Italie étant laissées quasiment seules pour gérer cette problématique humaine dramatique ; c'est l'évidente remontée, un peu partout en Europe, des réflexes xénophobes et/ou racistes ; c'est la peur du terrorisme djihadiste que les Etats membres ne se donnent pas les moyens d'attaquer ensemble ;
- Le Marché unique, c'est un espace où les travailleurs de pays moins prospères viennent « voler » le travail d'autres Européens ; c'est un espace où les Etats jouent la carte de la concurrence fiscale entre eux de manière éhontée pour attirer les entreprises, l'affaire Apple en disant long, par exemple, sur la manière dont les dirigeants nationaux conçoivent aujourd'hui leur devoir de loyauté par rapport à leurs partenaires européens, alors que tous les gouvernements sont peu ou prou engagés dans une course au moins-disant fiscal parfaitement scandaleuse ; c'est un espace que beaucoup de citoyens européens perçoivent comme l'antichambre d'une mondialisation débridée au seul service des multinationales et d'1 % à peine de l'humanité...

Par conséquent, aujourd'hui, parce qu'il y a eu progrès, mais progrès insuffisant, progrès incomplet, de la construction européenne, il ne se passe plus un mois sans que l'Union se voie contestée par davantage de citoyens européens. Pour des franges de plus en plus importantes de la population, le rêve

européen est mort. C'est ce que l'essayiste belge Jean Cornil a parfaitement saisi quand il a observé que l'actuel « désert des valeurs » que devient l'Union « réanime la pulsion tribale, le repli sur des identités closes, la reféodalisation sur le terroir et la famille ». Ce sont autant de phénomènes qui n'épargnent aucun Etat membre.

C'est que, à bien y regarder, la démocratie est malade dans presque tous les pays de l'Union. Toutes les démocraties semblent atteintes d'un mal qui provoque l'insatisfaction sournoise et grandissante de leurs citoyens. Partout prévaut en tout cas un temps de fatigue démocratique, ainsi que l'a dit France Stratégie pour la France. Et il paraît évident que, sur le plan des idées, il y a, ainsi que l'a dit le Pr. Sylvain Kahn, « colonisation culturelle des partis démocratiques classiques par les forces populistes et nationalistes ».

Les évêques français ont récemment estimé que « la crise de la politique est d'abord une crise de confiance envers ceux qui sont chargés de veiller au bien commun et à l'intérêt général ». C'est sans doute vrai au plan national, mais ce l'est bien plus encore au niveau européen. Pour quelle raison ? Tout simplement parce que les citoyens sont privés du droit d'y devenir le peuple souverain ! Les citoyens ressentent confusément – mais très nettement : la montée en puissance des populistes, nationalistes et autres extrémistes en atteste on ne peut plus clairement – qu'ils n'ont pas voix au chapitre lorsqu'il est question d'Europe. La réalité est que 28 démocraties nationales, 27 très bientôt, se coalisent pour empêcher qu'une démocratie européenne digne de ce nom, de cette appellation, ne voie le jour !

Certains objecteront sans doute qu'il y a le Parlement européen, élu démocratiquement tous les cinq ans. C'est vrai. Mais comment ne pas voir que ces élections prétendent « européennes » ne sont en réalité que des scrutins nationaux de seconde zone ? Il n'y a pas de législation électorale commune et, surtout, les partis politiques n'accordent qu'une attention relative à ces scrutins, lesquels passent souvent inaperçus de ce fait. Dans le cas de la France, on peut même parler de démocratie confisquée puisque les citoyens n'ont pas le choix d'élire qui ils veulent : sur la liste de leur choix, ils ne peuvent que valider l'ordre des candidats établi par le parti. C'est de la partitocratie triomphante, un déni démocratique !

Non, dans les faits, dans l'Union européenne, la parole des citoyens est confisquée par les partis politiques, par les dirigeants nationaux. Ceux-ci s'expriment en leur nom, sans aucunement leur demander leur avis ! Partis et dirigeants nationaux instrumentalisent le projet européen ; ils le font souvent au détriment des vrais intérêts des citoyens, de leurs concitoyens. Qui oserait prétendre, par exemple, qu'un FBI européen ne les protégerait pas beaucoup mieux de la menace djihadiste que 28 polices nationales ?

Jean-Claude Juncker a décrété récemment, à propos des « Etats-Unis d'Europe » : « *Les peuples n'en veulent pas !* » Qui le lui a dit ? Marine Le Pen ? Theresa May ? Les souverainistes de droite et de gauche ? Sans doute. C'est la preuve que le discours politique traditionnel est pollué aujourd'hui, partout en Europe, par les forces populistes et extrémistes ! Ce sont elles qui donnent le « la » ! Le citoyen européen, lui, n'a rien dit, parce qu'on ne lui demande pas son avis. Et si on le lui demande, c'est de manière vicieuse, dans le cadre d'un référendum national qui ouvre évidemment toutes grandes les portes à un « non ». Un « non » non pas à l'Europe, au projet européen, mais au dirigeant national qui pose la question. Le référendum national sur un sujet européen est devenu en réalité un instrument de chantage permanent à la disposition des partis europhobes ; les partis démocratiques s'en accommodent parce qu'il leur permet de laisser entendre que, non, décidément, le peuple ne veut pas des Etats-Unis d'Europe ou, du moins, d'une intégration plus poussée. De la sorte, en confisquant la voix du peuple, de tous les peuples de l'Union, les dirigeants nationaux se confèrent le droit de gérer l'Europe à leur guise, en fonction de leurs intérêts politiques personnels et non pas des intérêts bien compris des citoyens de leur pays – qui sont pourtant, ils l'oublient ou, du moins, ne veulent pas le savoir, aussi des citoyens européens.

L'incarnation de cette confiscation de la parole des citoyens, ce sont les ministres, les membres des exécutifs. C'est Manuel Valls qui, lors du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation Notre Europe lancée par Jacques Delors, lance qu'il faut « *dire non aux Etats-Unis d'Europe rêvés par Victor Hugo* » et continuer à croire aux « *nations qui sont un repère dans le monde qui change si vite* ». Vous jugerez de la cohérence de son raisonnement en apprenant que, dans la foulée, l'ancien Premier ministre a bien dû admettre que, « *bien sûr, face aux grandes nations qui émergent ou qui reviennent sur le devant de la scène mondiale, les Européens seront plus faibles sans union puissante* ». Le message est clair : pour beaucoup de dirigeants nationaux, tout doit être sacrifié au culte de la souveraineté nationale – ce même au détriment des intérêts bien compris des citoyens qui sont les compatriotes.

Qui est le bénéficiaire de cette forme de hold-up dont sont victimes les citoyens européens ? Le monarque collectif qu'est devenu le Conseil européen ! Pour accréditer ce point de vue, appelons à la barre deux personnalités politiques françaises qui pointent un doigt accusateur sur cette (désormais) institution – elle a été reconnue comme telle dans le Traité de Lisbonne – et n'ont pas de mots assez durs pour stigmatiser la glissade antidémocratique dont se rendent coupables les chefs d'Etat et de gouvernement :

- Sylvie Goulard d'abord, pour qui, « *par leurs hésitations et leurs arrangements opaques, ceux-là même qui devraient fortifier l'Europe sont devenus les artisans de son malheur* », à savoir « *un monarque absolu inefficace* ». Et la parlementaire européenne de conclure en ces termes : « *En faisant main basse sur l'Europe, les dirigeants nationaux assoient leur pouvoir mais ne servent ni l'Europe ni l'intérêt national* ». CQFD.
- Jean-Louis Bourlanges, qui enseigne à Sciences Po après avoir été lui aussi député européen, n'est pas moins sévère, lui qui dénonce « *les princes*

*eurosceptiques qui nous gouvernent depuis 20 ans* », tous coupables de s'être « *ingéniés à court-circuiter le système communautaire* » en redonnant vie au Congrès de Vienne sous la forme du Conseil européen. D'où cette condamnation bien sentie : « *Ce système primitif de réunion des dirigeants nationaux qui, dans sa forme la plus achevée, prend ses fausses décisions à l'unanimité, en dehors de toute préparation collective en amont, de toute association parlementaire en parallèle et de tout vrai contrôle juridictionnel en aval est l'absolue négation de celui que l'Union a reçu de ses fondateurs, un système qui combine le pouvoir d'initiative d'une institution commune, la Commission, la prise de décision des Etats à la majorité qualifiée, l'association pleine et entière d'une instance parlementaire élue au suffrage universel et le contrôle d'une juridiction impartiale et respectée* ». Difficile de trouver procureur plus implacable – ce qui n'empêche pas certains dirigeants politiques français d'avoir rêvé récemment à un Conseil européen doté d'une administration à son service afin de pouvoir se passer de la Commission et à un Parlement... renationalisé comme avant 1979 !

En réalité, le Conseil européen s'est révélé être une nuisance majeure depuis qu'il est sorti de son rôle qui était de donner des impulsions et, parfois, d'avoir à trancher des différends au niveau ministériel. Il en est une car il a pris, par exemple, sans en référer à personne, la décision de ne plus choisir le président de la Commission que parmi ceux fréquentant ou ayant fréquenté ce cénacle. Donc, plus question d'un Delors, seulement des personnages falots, un Barroso par exemple, qui savent lécher la main qui les a adoués. Au passage, voilà peut-être pourquoi Juncker est de temps en temps critiqué dans certaines capitales : il n'a pas été choisi par le seul Conseil européen...

Le Conseil européen est aussi une nuisance démocratique car, au détour de la crise grecque, accuse le philosophe allemand Jürgen Habermas, il s'est rendu coupable d'un « *évidemment du processus démocratique* » en ayant consacré sur le plan budgétaire une « *auto-habilitation des exécutifs dans une proportion jusqu'ici inconnue* ». Permettez au journaliste de traduire « *évidemment du processus démocratique* » par, ni plus ni moins, coup d'Etat des exécutifs ! Hormis à Copenhague et à Londres, le contrôle des exécutifs pour les actes posés au plan européen relève en effet de la farce.

Y a-t-il dès lors encore quelques raisons d'espérer ? A l'heure actuelle, beaucoup de monde aurait légitimement tendance à répondre par la négative. Peut-être faut-il toutefois prendre en compte cet enseignement prêté à Albert Einstein : « *On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré* ». Et permettez au journaliste de vous proposer une nouvelle traduction : le problème existentiel qu'endure l'Union européenne ne pourra être résolu si l'on ne prend pas la Bastille des temps modernes, si l'on ne prend pas le château de Versailles de la souveraineté nationale qu'est le Conseil européen ! Comment penser, en effet, qu'une sortie par le haut de la crise actuelle puisse être le fait des responsables politiques nationaux qui instrumentalisent l'Union en fonction de leurs intérêts et au rythme des ukases des forces populistes et extrémistes ?

Il faut donc d'urgence changer de logiciel. Comment ? D'abord, il faut miser sur la société civile et non plus prêter attention aux bas instincts de l'opinion publique tels que les relaient les ténors populistes de droite et de gauche.

Ensuite, différentes pistes sont envisageables. Par exemple, Emmanuel Macron a proposé, afin de « *recréer la confiance* », d'organiser « *une convention démocratique pendant six mois ou un an* » dans les 27 pays de l'Union afin de « *réinterroger les gens sur ce qu'ils attendent* » - il eut selon moi mieux valu dire « *interroger* » - afin de pouvoir construire « *un projet politique commun, pas une somme illisible manipulée par tous* ». Ce serait effectivement un pas dans la bonne direction. Il y a aussi les Verts européens qui proposent d'organiser une « *Assemblée instituante européenne* ». Celle-ci serait « *composée de citoyens tirés au sort* » et aurait pour mission

de tenter de faire émerger « *l'idée d'une communauté de destin dont les membres se sentent redevables les uns vis-à-vis des autres* ». C'est intéressant aussi.

Pour conclure, permettez au journaliste de sortir un peu de son rôle pour apporter sa pierre au projet de reconstruction de l'Europe qui s'avère aujourd'hui indispensable si l'on ne veut pas voir mourir l'œuvre de Monnet et Schuman. Elle est simple : elle consisterait à convoquer une Convention européenne où ne siègeraient que des jeunes de moins de 35 ou 40 ans. Il leur reviendrait de dire dans quelle Europe ils veulent, demain, vivre, travailler, aimer, eux qui sont après tout les premiers intéressés. Voilà qui en tout cas, permettrait d'entendre enfin la voix de vrais citoyens et de connaître leurs aspirations, pas celles de 28 gouvernements nationaux agrippés à leurs semblants de pouvoir.

## **Il y a « trente ans »... nous avons publié...**

### **La création d'un Etat palestinien et la paix au Moyen-Orient**

Editorial de *Fédéchoses* n° 30 – 2<sup>o</sup> trimestre 1980

Lucio Levi

Aujourd'hui Directeur de *The Federalist Debate*  
– Membre du Comité fédéral de l'UEF - Turin

La crise du gouvernement russo-américain du monde interdit de contrôler dans son évolution, le mouvement d'émancipation du monde arabe et musulman. Ce mouvement qui, en d'autres circonstances, aurait pu apporter une contribution positive à la détente et au développement économique du Moyen-Orient et du reste du monde, est devenu l'un des facteurs les plus dangereux pour la paix, ainsi que le démontrent les récents développements comme la prise des otages américains en Iran et l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

Les racines de l'extrémisme arabe sont dans l'ennuyeuse question de la non-reconnaissance des droits du peuple palestinien. Tant que cette question ne sera pas résolue, non seulement il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient, mais la stabilité politique du monde entier sera exposée à un grave danger, car c'est dans cette région que sont situées les sources d'approvisionnement énergétiques vitales pour les pays industrialisés et surtout pour l'Europe.

Seule la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'auto-détermination et à s'organiser dans un Etat indépendant peut ôter à l'extrémisme arabe sa principale justification et son majeur moyen d'expression. C'est ainsi que pourront être renforcées les positions comme celle du gouvernement égyptien qui, par la reconnaissance d'Israël, ont ouvert la voie, semée d'embûches, mais porteuse de

résultats positifs, de la coexistence pacifique entre Arabes et Israéliens. D'autre part, dans la mesure où Israël refuse la perspective de la création d'un Etat palestinien et provoque les Arabes par de nouvelles implantations en Cisjordanie, il se condamne à la ruine et expose l'ensemble du monde occidental à un grave péril.

Pour rompre la spirale de l'affrontement toujours plus aigu entre le nationalisme israélien et le nationalisme arabe, il convient donc de s'attaquer et de donner une solution parallèlement, aux problèmes de la création de l'Etat palestinien et de la sécurité des frontières d'Israël. Une initiative dans ce sens ne peut venir que des deux grandes puissances, dont le recours toujours plus fréquent à la force est l'expression de la dégénérescence politique. Les pays de la Communauté européenne, s'ils étaient en mesure d'agir de manière unitaire et de développer une position commune, pourraient contribuer à l'affirmation d'un équilibre mondial, favorisant ainsi la relance de la détente. L'initiative de Giscard d'Estaing en faveur de l'auto-détermination du peuple palestinien et l'approbation qu'elle a reçue des autres gouvernements de la Communauté représentent un bon prémisses pour bâtir une solution au problème du Moyen-Orient.

Mais le rôle international de l'Europe ne pourra être efficace que si la Communauté œuvre pour mener à terme son unification politique, commencée avec l'élection directe du Parlement européen. Une étape fondamentale sur cette voie est l'unification monétaire. Elle permettrait de flanquer le dollar d'un nouveau moyen de paiement international et de stabiliser le marché des changes.

Dans le même temps, il deviendrait possible d'utiliser les ressources monétaires excédentaires, détenues par les pays producteurs de pétrole, pour acquérir en Europe des technologies à transférer vers les pays du Quart-Monde.

### Lanza Del Vasto, non-violence et suspicion durable

René Wadlow

Président de l'Association of World Citizens - 07

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel

Il y a aujourd'hui en France, mais aussi dans d'autres pays européens, une crainte persistante d'attaques terroristes, particulièrement d'attaques terroristes menées par des musulmans ou des gens du Moyen-Orient au sens large. Il y a eu des attaques terroristes spectaculaires qui ont conduit le gouvernement français à proclamer « l'état d'urgence » et à augmenter la visibilité de soldats et de policiers armés dans les endroits publics – les gares, les aéroports, devant les écoles, etc. D'une certaine manière l'atmosphère ressemble à 1957-58, durant la guerre d'Algérie (bien qu'elle n'ait jamais été appelée guerre). Le conflit armé pour l'indépendance de l'Algérie commença avec une série d'explosions de bombes en Algérie en novembre 1954 et continua jusqu'à ce qu'il y ait un accord de paix et l'indépendance en 1962. Durant les années 1955 et 1956, le gouvernement français et une bonne part de la population pensaient que la révolte serait relativement facilement maîtrisée mais en 1957-58, le sentiment se répandit que la guerre allait s'éterniser et qu'il y aurait de la violence en France-même soit entre les groupes algériens rivaux, soit des Algériens contre les Français. Le Général de Gaulle vint au pouvoir en 1958 et on eut le sentiment général qu'il « s'occuperait des affaires » bien qu'il y eut peu d'accord sur ce qu'il devrait faire ou ce qu'il ferait.

En 1957-58, il y eut une période difficile dans l'état d'esprit à l'égard de la guerre. La méfiance était largement répandue et le gouvernement développa un programme de détention administrative. Des personnes désignées par la police ou l'armée pouvaient être arrêtées et placées dans des camps de détention sans jugement et sans fixation d'une durée limite. En France il y eut quelque 9000 personnes, pratiquement toutes considérées comme « algériennes » dans cinq camps, généralement situés dans une zone isolée, loin des grandes villes, à l'exception d'un seul relativement près de Paris. C'est contre cette détention administrative et ses conditions qui les firent rapidement nommer « camps de concentration » que Lanza Del Vasto, dont nous marquons le 29 septembre l'anniversaire de la naissance, mena ses actions non-violentes.

Lanza Del Vasto est né en 1901, dans une famille italienne intellectuelle et aristocratique. Une bonne partie de sa première éducation se déroula dans un milieu cosmopolite en France et Lanza parlait italien, français et anglais. Plus tard il poursuivit des études universitaires à Florence, attiré par son histoire artistique et littéraire. C'est là-bas qu'il publia, en 1927, son premier livre de poésie, mais il

retourna rapidement en France et noua une amitié artistique forte avec Luc Dietrich, considéré à l'époque comme l'étoile montante de la poésie française, bien qu'aujourd'hui il soit largement oublié.<sup>1</sup> Del Vasto continua à publier ses poèmes mais il se fatigua de la vie dans le milieu artistique de Paris.

Del Vasto se considérait comme catholique romain et il était attiré par l'idée d'un pèlerinage – voyage à pied durant lequel on découvre de nouvelles parties du monde et qui présente aussi une signification spirituelle. Ainsi, en 1936, il prit la route pour l'Inde où il voyagea en grande partie à pied. Il rejoignit le Mahatma Gandhi à l'ashram Gandhi. Là-bas, Del Vasto fut convaincu de la validité spirituelle et politique de la non-violence de Gandhi. Gandhi fut aussi frappé par la dimension spirituelle de Del Vasto et il espérait que Del Vasto pourrait jouer un rôle de médiateur entre Juifs et Arabes en Palestine comme Del Vasto prévoyait de retourner en Europe en passant d'abord par la Terre sainte.

Del Vasto retourna en France à la fin de 1938, mais les nuages de la guerre étaient en train de s'amonceler. A Paris, il renouela son amitié avec Luc Dietrich mais il passa la plus grande partie de son temps à écrire ses expériences indiennes et sur les efforts du Mahatma Gandhi dans *Le Pèlerinage aux sources*<sup>2</sup> qui devint le livre le plus connu de Del Vasto.

Il ne m'apparaît pas tout à fait clairement pourquoi la censure allemande à Paris permit que le livre soit publié. Ils ont dû penser que parler du combat de Gandhi contre l'impérialisme britannique pourrait aider leur cause et ils ne comprirent pas le pouvoir que les idées de non-violence auraient. Dans tous les cas, le livre apparut comme « un souffle d'air frais » tel que, dans une France rongée par la guerre et l'occupation, quelque 200.000 exemplaires furent vendus en quelques semaines.

Avec la fin de la guerre et les difficultés de la reconstruction et la création d'un nouvel ordre politique, Del Vasto put mettre en pratique la création d'un ashram, ce qu'il imaginait depuis son retour d'Inde. En 1948, il épousa une femme qu'il renomma « Chanterelle » (du verbe chanter), qui était musicienne. Elle mit en musique quelques poèmes pieux de Lanza. Ils démarrèrent leur ashram, mélange d'influence gandhienne avec quelques pratiques d'un ordre religieux catholique – bien que les gens de l'ordre puissent se marier s'ils le souhaitaient. L'ordre/ashram s'appelle la Communauté de l'Arche. Del Vasto avait une vision pessimiste et considérait la violence comme la structure sous-jacente de la société européenne, violence qui pourrait à nouveau conduire à la guerre.

<sup>1</sup> Pour un récit vivant de la collaboration de Luc Dietrich, Lanza Del Vasto et d'autres dont certains étaient dans le cercle du philosophe russe exilé Gurdjieff, cf. Michel Randon, *Les puissances du dedans* éd. Denoël, Paris, 1968.

<sup>2</sup> Lanza Del Vasto, *Le pèlerinage aux sources*, éd. Denoël, Paris, 1944.

Ainsi, il voyait l'avenir comme émergeant de la pratique de petits groupes non-violents, rappelant quelque peu l'image de la société reconstruite par quelques survivants au déluge dans l'Arche. L'ashram était basé sur le principe que chacun partagerait le travail physique nécessaire pour produire les besoins vitaux basiques. Les membres de l'Arche, appelés « compagnons » faisaient pousser tous leurs légumes et une bonne part de leurs céréales, en utilisant des chevaux et le travail à la main –exemple précoce d'agriculture biologique. Aucun animal n'était élevé pour sa viande parce que les compagnons rejetaient le fait de tuer pour la nourriture.

Comme dans l'ashram de Gandhi, on accordait une grande importance à la vie spirituelle dans l'objectif de la paix intérieure et de la capacité à mener des actions non-violentes sans développer un esprit de colère, de peur ou de désir de revanche.

En 1953, Lanza Del Vasto retourna en Inde pour voir le fonctionnement du mouvement du don de la terre (Bhu-Dan ou Bhoodan) conduit de longue date par un collaborateur de Gandhi, Vinoba, qui voulait en finir avec le fait que beaucoup de paysans indiens étaient sans terre, en convainquant des propriétaires terriens de donner une portion de leur terre aux sans terre –une forme de persuasion non-violente plutôt que de résistance non-violente.<sup>3</sup>

Ainsi, en 1957, Lanza Del Vasto avait une équipe de 30 compagnons bien formés en lesquels il avait confiance pour mener à bien des protestations non-violentes sans crainte ni colère. Il avait aussi un grand groupe d'« amis de l'Arche » qui pouvaient apporter un soutien logistique : nourriture, contacts avec la presse, avec les Églises, etc. Del Vasto avait aussi par ses écrits et sa précédente vie dans le milieu intellectuel et celui des arts à Paris, un vaste cercle de gens qu'il avait connus. Bien qu'il ne fût pas en contact régulier, il savait qu'il pouvait leur demander leur soutien. La technique convenue consistait pour les 30 compagnons à se présenter aux grilles des camps d'internement en demandant à être arrêtés avec le slogan « Nous aussi sommes suspects ». Ces efforts commencèrent en 1959 dans une région rurale non loin de l'ashram où il y avait à la fois un camp militaire pour entraîner les soldats et un camp de détention administrative. C'était aussi proche d'une région protestante de France où la population s'était révoltée en 1700-1702 pour défendre la liberté religieuse. C'est une région qui votait habituellement à gauche et très sensible à tout ce qui ressemble à de la répression. Cependant, les administrateurs du camp refusèrent d'accepter les 30 comme prisonniers, argumentant correctement que, en tant qu'administrateurs ils géraient le camp mais qu'il appartenait aux autorités, ailleurs, de décider qui y serait admis.

Le camp suivant où les 30 allèrent était aussi dans une région rurale mais plus près d'une grande ville, Lyon, et il y eut ainsi davantage de médias à contacter. En outre, la manifestation se situait le week-end de Pâques, les amis de l'Arche étant disponibles pour accompagner les 30. De plus, le Vendredi saint et Pâques se prêtaient au

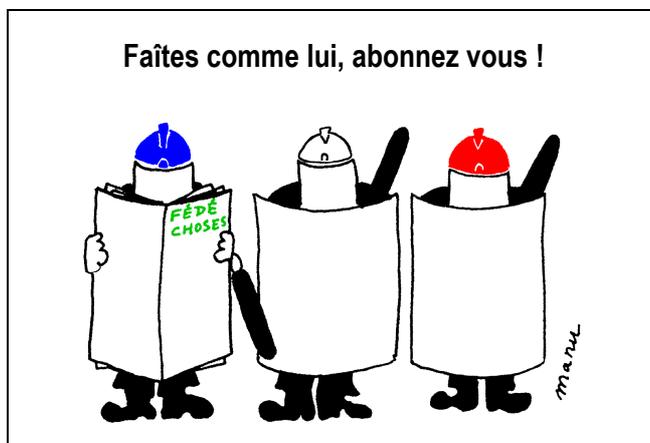
symbolisme de la souffrance et d'une vie nouvelle.

Cette manifestation se déplaça à Paris, siège du pouvoir politique et aussi domicile d'un bon nombre d'amis de Lanza connus des médias. D'autres amis étaient aussi impliqués dans d'autres mouvements non-violents ou étaient opposés à la guerre d'Algérie. Les 30 se tenaient devant un grand monument devant le Ministère de la justice qui abritait aussi le bureau du chef de la police de Paris. Les 30 déployaient une grande banderole qui disait : « Placez-nous en détention administrative : nous aussi nous sommes suspects. » Cette fois il y eut beaucoup d'attention de la part des médias de sorte qu'il fut décidé d'annuler une nouvelle manifestation car toute l'attention des médias était focalisée sur les 30 non-violents et non sur les Algériens qui étaient internés dans les camps.

La stratégie qui suivit consista pour les compagnons à aller vivre dans des tentes dans le grand bidonville près de Paris où beaucoup, parmi les Algériens des camps de détention, avaient vécu avant d'être internés. Dans le bidonville, quand il y avait des raids de la police, les compagnons demandaient de les arrêter car « Nous sommes tous suspects ».<sup>4</sup>

Les manifestations à Paris se tinrent en 1960, quand la guerre en Algérie commença à faiblir. Des négociations de paix difficiles se tinrent, liées au referendum pour voter sur le futur statut de l'Algérie. Le terrorisme se déplaça vers l'OAS –Organisation de l'armée secrète- de Français de droite qui voulaient garder l'Algérie française. Les camps d'internement étaient largement vides au moment de l'issue formelle de la guerre en 1962.

Aujourd'hui, cependant, l'idée d'une certaine forme d'internement ou « d'assignation à résidence », est à nouveau en discussion. Plusieurs milliers de personnes sont listées par la police et les forces de sécurité avec la lettre « S » comme suspect. On ne voit pas clairement qui conduirait des protestations non-violentes aujourd'hui, mais peut-être que le respect de l'Etat de droit s'est renforcé depuis 1960 et qu'un internement administratif ne serait plus possible.



<sup>4</sup> Pour un compte-rendu de ces efforts, cf. Lanza Del Vasto, *Techniques de la non-violence*, Denoël, Paris, 1971.

<sup>3</sup> Lanza Del Vasto, *Vinoba ou le nouveau pèlerinage*, éd. Denoël, Paris, 1954.

#### La naissance de l'UEF<sup>5</sup>

Jean-Pierre Gouzy

Ancien Secrétaire général de l'UEF France et  
ancien membre du Comité exécutif de l'UEF

Traduit de l'anglais par Roger Vancampenhout – Bruxelles

Extrait de la brochure

*70 ans de combat pour une Europe unie* de l'UEF Europe

Le 15 décembre 1946, 9 rue Auber, dans le quartier de l'Opéra à Paris, l'« Union européenne des fédéralistes » s'installe dans le quartier général de « La Fédération », le principal mouvement fédéraliste français de l'époque.

Cet important événement ne résultait pas seulement d'une simple coïncidence ; il n'aurait probablement jamais eu lieu sans les répercussions du Manifeste de Ventotene de 1941, sans la résistance européenne de personnalités telles que Henri Brugmans, Henri Frenay et Altiero Spinelli, futurs leaders, entre autres, de l'UEF ; sans réunions similaires, comme celles des « Socialistes européens » à Montrouge en juin 1946 ; celles d'intellectuels à Genève tels que Jaspers, Spendler, de Rougemont, Lukacs en septembre 1946, ni bien sûr sans la réunion de Hertenstein, à la lisière du Lac des Quatre Cantons, du 15 au 22 septembre 1946, l'année où Winston Churchill prononça son fameux discours du 19 septembre à Zürich dans lequel il lançait : « Debout l'Europe ! Nous devons créer les États-Unis d'Europe ».

L'UEF commençait à prendre forme à Hertenstein, mais il fallut une autre réunion, convoquée cette fois par les dirigeants britanniques de la *Federal Union*, un mois plus tard à Luxembourg, pour décider de l'installation d'un secrétariat fédéraliste européen à Paris et d'un autre à New York pour les fédéralistes mondiaux. À Paris, en décembre 1946, et ce après une ultime conférence préparatoire en novembre à Bâle, la décision fut prise de créer une « union des fédéralistes européens », bien que nombre de membres demeurassent attachés à l'idée d'un fédéralisme mondial. D'où la première devise de l'UEF : « Une Europe unie dans un monde uni. »

Il convient d'ajouter que certains groupes n'étaient intéressés que par la création d'une Fédération européenne dans un sens politique, alors que d'autres privilégiaient l'instauration d'une nouvelle organisation, d'autres l'organisation de la paix et d'autres encore un fédéralisme mondial. Certains se référaient expressément à un modèle

<sup>5</sup> L'UEF désignait à l'origine l'Union européenne des fédéralistes. Par la suite, en raison de l'emprise croissante de l'anglais, UEF a désigné « Union of European Federalists » ou « Union des fédéralistes européens ». Il a donc été décidé de garder le sigle UEF, quitte à jouer sur cette ambiguïté linguistique (Ndt).

anglo-saxon de fédéralisme ; d'autres, en particulier certains orateurs français, se référaient à Proudhon, aux libertariens du siècle précédent ou à la pensée individualiste qui s'était dégagée des débats et des idées échangés au cours des années 30. Pour d'autres encore, Hamilton représentait la référence essentielle.

Un tel mélange d'idées était tout à fait surprenant. Il fallait les canaliser. Si ce mélange traduisait la richesse de l'UEF, il n'en compliquerait pas moins à maints égards la vie du mouvement au cours des années 50 et jusque dans les années 60.

Cependant, pouvait-il en être autrement au départ d'une grande aventure au milieu de ce désert européen dans lequel tout devait être repensé et reconstruit ?

En Grande-Bretagne, par exemple, Miss Josephy, vice-présidente des libéraux-démocrates et l'une des fédéralistes les plus actives de l'époque, était l'incarnation de ce mélange de perspectives mondiales, atlantiques et européennes, qui traduisait l'une des expressions les plus symptomatiques de la tradition fédéraliste d'*Outre-Manche*.

La réunion constitutive de l'UEF eut lieu le 15 décembre 1946, sous la présidence d'un homme qui incarnait les débats de la Troisième république française. Ex-député de l'Ardèche, Gaston Riou présidait un groupe appelé « *Union économique et douanière européenne* ». En 1929, il publiait un ouvrage prémonitoire intitulé « *Europe, ma patrie* » qui reproduisait une déclaration d'Aristide Briand. Je me permets de rappeler qu'Aristide Briand, au nom du gouvernement français de l'époque et avec l'appui de Gustav Stresemann, avait appelé les peuples d'Europe – du haut de la tribune de la Société des Nations – à nouer entre eux un « lien fédéral ».

Les « conjurés » de la rue Auber, en dépit de leurs différences, décidèrent à l'unanimité de convoquer un premier Congrès, qui se tint à Montreux du 27 au 31 août 1947. Ils décidèrent également que la jeune UEF, qui n'avait pas encore de statut légal, allait en être dotée, conformément à la législation suisse. Ce processus fut finalisé par l'installation de son quartier général au Palais Wilson de Genève. Ils demandèrent ensuite à Alexandre Marc, journaliste et *avant-garde* des années 30, de devenir le premier secrétaire général de la nouvelle organisation et à Henri Brugmans, futur recteur du Collège d'Europe, d'en devenir le premier président. La première tâche consisterait à contrôler l'explosion fédéraliste de l'après-guerre : quelque cinquante clubs, cercles et mouvements divers implantés dans une dizaine de pays. A titre d'exemple, la France seule n'en comptait pas moins de quinze et la Belgique une douzaine.

Je conclus en précisant que, en tant que jeune homme, je

m'étais impliqué dans le mouvement fédéraliste depuis plusieurs mois. Six ans plus tard, j'en devins le secrétaire général pour la France. J'ai donc connu personnellement les témoins et les acteurs engagés dans les événements que j'ai relatés. C'est ce qui m'autorise à en porter témoignage.

Lorsque les délégués de cette mémorable réunion se séparèrent, au cours de cette nuit parisienne, glacée, terriblement sombre et triste, privés de tout (en raison du rationnement qui ne prit fin qu'en 1949), le premier signe d'espoir européen de l'après-guerre s'était concrétisé : l'UEF était née.

## Union des fédéralistes européens – 70 ans de combats inachevés

**Jean-François Richard**

Ancien rédacteur en chef de *Fédéchoses* – Secrétaire  
général adjoint UEF Rhône-Alpes – Lyon

Article publié initialement sur le site de l'UEF France

[www.uef.fr](http://www.uef.fr)

L'Union européenne des fédéralistes (UEF) fête ses 70 ans en 2016. Elle est née officiellement les 15 et 16 décembre 1946 à Paris avec pour rôle de coordonner et d'intensifier les activités des différents mouvements fédéralistes, et de les organiser au sein d'une même structure fédérale. Au moment où le réveil des populismes et la guerre contre Daesh renforcent les nationalismes et le repli sur soi, l'UEF peut se féliciter d'avoir été, pendant ces 70 ans, un acteur important de la construction européenne bien que celle-ci soit inachevée.

Les fédéralistes nombreux parmi les pères fondateurs de cette construction européenne avaient un projet cohérent à long terme. L'intégration économique devait, à terme, permettre l'intégration politique. Les Communautés européennes, puis l'Union européenne (UE), devaient être les premières étapes pour parvenir à la constitution d'un Etat fédéral européen. Cette volonté s'est néanmoins étioyée au fil du temps, laissant l'Union dans une incertitude dommageable. La crise économique, sociale, politique et identitaire actuelle ne doit pas être un frein au projet européen estime l'UEF qui y voit au contraire une opportunité pour le relancer.

En 1946, au moment de sa constitution, l'UEF est l'héritière d'Aristide Briand qui dès le 5 septembre 1929 suggérait l'idée fédérale à une Europe qui ne se remettait pas du premier conflit mondial et d'une Société des Nations balbutiante. Elle est aussi l'héritière de la Résistance, de l'italien Altiero Spinelli qui dès 1941 élaborait le *Manifeste de Ventotene*, du français Henry Frenay, du suisse Denis de Rougemont, du natif d'Odessa qui prit la nationalité française Alexandre Marc, du néerlandais Henri Brugmans...

Tous ces précurseurs sont convaincus au lendemain de la deuxième guerre mondiale que seule une Fédération européenne, reposant sur l'idéal de l'unité dans la diversité, pourrait surmonter les divisions dont le continent européen

a toujours été la proie et qui ont causé tant de souffrances et de destructions.

Deux évènements concomitants lors du mois septembre 1946 ont aidé à l'écllosion de cette organisation qui sera persuadée que seul l'effort des citoyens européens œuvrant en commun peut créer une Europe démocratique et pacifiée, garantissant les libertés et la protection des droits fondamentaux.

Le 19 à Zurich Winston Churchill ancien Premier Ministre britannique conservateur adversaire intransigeant de l'Allemagne hitlérienne et de l'Union soviétique stalinienne lance son appel historique : « *Européens, il faut faire les États-Unis d'Europe !* ».

Au même moment, sur les bords du Lac des Quatre-Cantons, à Hertenstein, des militants fédéralistes venus de quatorze pays européens étaient réunis à l'initiative de l'*Europa Union* suisse. Ses participants, souvent issus de la Résistance, avaient un objectif précis : constituer un véritable mouvement à l'échelle du continent. C'est chose faite trois mois plus tard.

Ces 70 ans d'histoire seront jalonnés de succès, malheureusement inachevés et de la certitude d'avoir raison trop tôt.

L'UEF fait campagne au début des années 50 pour le Pacte fédéral européen. Ce dernier vise à transformer l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe en Assemblée constituante de la Fédération européenne. L'outil principal en est une pétition signée par des milliers de citoyens à travers l'Europe. L'UEF fait aussi campagne pour la ratification de la Communauté Européenne de Défense (CED) et pour l'établissement d'une communauté politique.

Mais après l'échec de la CED, les fédéralistes connaissent des divisions internes sur la stratégie à adopter par l'UEF. La rupture s'établit entre ceux qui, suivant Altiero Spinelli, favorisent l'approche constitutionnaliste qui se manifestera à travers la stratégie du Congrès du peuple européen et ceux qui sont plus favorables à une politique dite « des petits pas ». Ce conflit conduit en juillet 1956 à l'éclatement de l'UEF en deux organisations : le Mouvement Fédéraliste Européen (MFE), composé de militants de la première approche, constitutionnelle, et l'Action Européenne Fédéraliste (AEF) rassemblant les tenants de la seconde.

L'Europe avance avec la mise en place de l'Union douanière et ses promesses de développement en une Union Économique et Monétaire. Mais c'est la bataille pour les élections du Parlement européen au suffrage universel direct qui va conduire à la réconciliation des deux tendances en avril 1973 et ainsi à la reconstitution de l'UEF.

La famille fédéraliste réunie va se lancer dans une vaste campagne de masse en mettant sur pied plusieurs grandes manifestations qui attireront des milliers de participants. La plus spectaculaire d'entre elles se tient à Milan, à l'occasion du Conseil européen des 28 et 29 juin 1985, qui visait à la mise en œuvre du Traité de l'Union européenne adopté en février par le Parlement européen à l'initiative d'Altiero Spinelli. Regroupant près de 100.000 personnes, elle reste la plus importante manifestation publique de toute l'histoire

du fédéralisme européen. Au cours de ce Conseil européen la majorité des États membres décide de convoquer une conférence intergouvernementale pour réviser les traités communautaires qui décidera l'adoption de l'Acte Unique de Luxembourg.

L'Europe bouge, elle voit la chute du Mur de Berlin, la fin de la guerre froide, la réunification allemande et la ratification du Traité de Maastricht qui décidera de la mise en place de la monnaie unique pour laquelle les fédéralistes luttent depuis les années soixante-dix. L'UEF se mobilise pour plus de « démocratie européenne ». Suivent la mise en place de l'UE, la création de la citoyenneté européenne et le début de la marche vers le projet constitutionnel : rendu plus nécessaire encore par les élargissements - sans réforme institutionnelle suffisante - de 1995, de 2004 et de 2007.

Et à chaque fois les fédéralistes européens vont jouer là un rôle décisif : l'UEF appelle à la suppression des contrôles aux frontières entre les pays de l'UE, à la poursuite en parallèle de l'approfondissement et de l'élargissement, au renforcement du rôle du Parlement et de la Commission, à l'extension du vote à la majorité qualifiée.

Elle reste vigilante devant les imperfections de l'Union (notamment à l'égard du « calamiteux » Traité de Nice de 2000) et continue à proposer des réformes politiques et institutionnelles devenues, du fait même, des élargissements plus que jamais nécessaires. Le 1er mai 2004, l'UE est passée de quinze à vingt-cinq États membres en accueillant Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. Puis, le 1er janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie ont rejoint l'UE, suivies en 2013 par la Croatie. Les fédéralistes vont s'engager dans la campagne pour l'adoption du Traité constitutionnel de l'Union européenne, avec des réticences, qui échouera par suite des référendums négatifs en France et aux Pays Bas.

L'un des grands succès de ces 70 ans de lutte a été la mise en place de la monnaie unique. En usage dès 1999 pour les transactions financières européennes, l'euro est mis en circulation le 1er janvier 2002 sous sa forme fiduciaire. Les fédéralistes ont été très actifs en proposant dès le début ce que nombre d'économistes demandent aujourd'hui, que la zone euro se dote de moyens budgétaires et fiscaux importants. L'euro est la monnaie de dix-neuf États.

La planète se mondialise. L'avènement de nouveaux acteurs tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil risque de marginaliser l'Europe. La lutte contre le terrorisme islamiste est un défi mondial. Le réchauffement climatique requiert des réponses radicales. A ceci s'ajoute la faiblesse du système financier actuel.

Le Traité de Lisbonne a tenté de renforcer l'UE mais le futur de l'Union économique et monétaire est aujourd'hui menacé.

La crise des migrants appelle une solidarité politique qui doit profiter à tous. Mais il ne peut y avoir de solidarité sans un gouvernement en lequel les peuples aient confiance. C'est parce que cette confiance fait défaut aujourd'hui, que plusieurs États font obstruction au nécessaire débat relatif à l'option fédérale pour le futur de l'Europe et entraînent l'UE vers un système

intergouvernemental improductif avec le risque d'un retour au nationalisme et à la xénophobie

La vieille dame doit poursuivre sa mission en faisant confiance en la jeunesse, en s'adaptant aux nouvelles technologies de l'information et en poussant les dirigeants politiques de l'Europe à prendre des mesures décisives afin d'éviter son démantèlement.

## Des positions pro-européennes et fédéralistes de la Résistance à la fondation de l'UEF

Jean-Francis Billion

Membre du Comité directeur de l'UEF France, du Comité fédéral de l'UEF Europe et du Conseil du *World Federalist Movement* – Paris

Cet article est pour une large part un résumé d'une contribution à un colloque universitaire tenu en 2012 aux Universités d'Assise et de Pérouse.<sup>6</sup> Cette recherche faisait suite à une publication antérieure en rapport à un colloque à l'Université de Pavie sur un aspect méconnu de la Résistance française, la création, dans la clandestinité en juin 1944, dans Lyon occupée, du Comité Français pour la Fédération Européenne (CFFE)<sup>7</sup> et elle sera suivie d'une recherche plus spécifique sur la presse liée à la « France libre » et/ou publiée hors du territoire métropolitain durant la dernière guerre.

\*\*\*

Quelles sont les conditions et les raisons des débuts de la Résistance française et de l'apparition progressive de la presse clandestine ? Pourquoi la Résistance est-elle peu spontanée après la victoire éclair de l'Allemagne et apparaît-elle en zone nord d'abord où l'occupation nazie suscite une première forme d'opposition « patriotique » et seulement plus tardivement en zone sud où l'occupant est moins présent et où la grande majorité de la population se satisfait jusqu'à l'automne 1941 de l'apparente autonomie du régime du maréchal Pétain ?

### *Le contexte de l'entre-deux guerres*

L'Assemblée nationale de Vichy confère à Pétain les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940, par 569 voix contre 80, afin d'instaurer une nouvelle constitution et de réaliser une « Révolution nationale », que l'historien allemand de l'intégration européenne Walter Lipgens décrit comme « principalement inspirée par les idées des milieux français

<sup>6</sup> Cf. J.-F. Billion, « Les revues de la Résistance française et l'Europe », pp. 359-396, dans *Communicating Europe – Journals and European Intergration (1939-1979)*, sous la direction de Daniele Pasquinucci, Daniela Preda et Luciano Tosi, éd. Peter Lang, Bruxelles, 2013, p. 610.

<sup>7</sup> Cf. J.-F. Billion, « Il Comité Français pour la Fédération Européenne : le radice, la fondazione i contatti », pp. 237-266, dans *Altiero Spinelli il federalismo e la resistenza*, sous la direction de Cinzia Rognoni Vercelli, Paolo G. Fontana et Daniela Preda, éd. Il Mulino, Bologne, 2012, p. 622.

anti-républicains d'avant-guerre, avec des tendances marquées à l'autoritarisme et à l'antisémitisme».<sup>8</sup> Il souligne que la société française a été très divisée durant l'entre-deux guerres, rappelle les propositions, au centre-droit, d'Aristide Briand pour créer les conditions d'une entente européenne réelle allant jusqu'à un projet d'union fédérale et établit que la gauche socialiste guidée par Léon Blum a une inspiration similaire. Il dénonce qu'aux extrêmes, la droite radicale refuse souvent toute action contre Hitler alors que le Parti communiste (PC), hors-la-loi depuis la signature du Pacte germano-soviétique, présente la guerre future comme une entreprise de « brigands capitalistes » pour se partager territoires et profits au risque de faire se massacrer les masses populaires. Lipgens ajoute enfin, qu'un certain nombre d'intellectuels, parfois liés au personnalisme chrétien (par exemple, l'écrivain catholique Jacques Maritain, le Directeur de la revue *Esprit* Emmanuel Mounier, l'écrivain suisse Denis de Rougemont, le non conformiste Alexandre Marc...) considèrent, dès avant 1940, que les causes d'une nouvelle guerre sont dues aux erreurs et à la dureté du Traité de Versailles de 1919 ainsi qu'aux faiblesses de la Société des Nations, non universelle et incapable de faire appliquer et respecter ses décisions. Ces auteurs proposent comme « but de guerre » la création future d'institutions gouvernementales européennes capables de prendre des décisions et de les mettre en application si besoin est sans l'accord des gouvernements nationaux : des Etats-Unis d'Europe seuls compétents en particulier pour la politique extérieure et la défense. Blum, lui, dans *Le Populaire* du 14 octobre 1939, publie un article dans lequel il précise les « buts de guerre » qui vont rester ceux des socialistes : « Nous en revenons toujours ainsi aux mêmes formules, à la même conclusion : l'indépendance des nations au sein d'une Europe fédérée et désarmée. Tels sont nos buts de guerre ; ce qui signifie que Telles sont pour nous les conditions de la paix ». Mais d'autres intellectuels encore, par exemple Albert Camus et Pascal Pia, prennent également position, depuis Alger en 1939, pour des solutions fédérales ; proches des milieux libertaires et pacifistes, tous deux vont s'engager au sein du mouvement Combat et seront parmi les fondateurs du CFFE.

Ces antécédents permettent de toucher du doigt les thèmes centraux des écrits pro-européens de la presse clandestine... comme de la presse française immigrée et voire les prises de position de nombreux exilés.

### ***Les débuts de la Résistance et le développement progressif de la presse clandestine***

L'historien français de la Résistance Henri Michel cite les premiers « bulletins ronéotypés ou imprimés, nantis d'un titre, qui sortent avec quelque régularité à Paris, en 1940 comme *Pantagruel*, *En captivité*, *Résistance*, *L'Université libre* et *La France au Combat* » et confirme qu'en zone sud le réveil va être plus tardif et « qu'il fallut l'entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler », en octobre 1940, « pour que s'affaiblisse l'influence exercée par le gouvernement de

Vichy sur la plus grande partie de l'opinion ». Il écrit que la première tâche donnée à ces bulletins est de « faire connaître ce que cachait la presse officielle » et écrit que ce n'est qu'à partir de 1941, que « circulent de véritables journaux, qui se veulent mensuels, organes de Mouvements de plus en plus nombreux, disposant de grands réseaux de diffusion, et de services d'imprimeries bien outillées. Si *Valmy* et *Petites Ailes* eurent une courte durée, *Libération*, *La Voix du nord et du Pas de Calais* et *Défense de la France* pour la zone nord, *Libération-Sud*, *Franc-Tireur* et *Combat* pour la zone sud, réussissent à vivre jusqu'à la Libération ». Il signale aussi que tous les Mouvements ne se sont pas structurés autour d'un journal ; certains groupes préférèrent n'éditer que des tracts, des brochures éparses voire de simples bulletins intérieurs ou circulaires. Il souligne que c'est progressivement qu'aux modestes feuilles initiales vont s'ajouter d'autres titres. « De diffusion plus restreinte, mais de portée politique plus grande, d'autres publications, plus épaisses, mieux rédigées, parce que écrites moins rapidement, sont consacrées à la préparation de l'avenir ; elles insèrent des études détaillées tant sur la situation de la France avant la guerre que sur les problèmes du moment. Elles ne les évoquent d'ailleurs que pour situer et étayer leurs vues sur l'avenir. Tels sont *Les Cahiers du Témoignage Chrétien*, *Les Cahiers politiques*, *Les Cahiers de l'OCMP*, *Les Cahiers de Libération*, *La Revue libre*, *Les Lettres Françaises*. Avec eux, on passe de la doctrine édifiée pour la Libération de la France à un programme pour sa Rénovation ».

C'est à partir de l'automne 1941 que des groupes clandestins significatifs apparaissent et Lipgens rappelle qu'au préalable il n'y a eu, « excepté en Alsace, que trois ou quatre feuilles de peu d'influence, publiées par quelques individus et souvent confisquées immédiatement par la police française ». Lipgens est aussi, et cela mérite d'être noté, le premier historien européen à mettre en exergue l'importance pour la Résistance non communiste du débat sur la paix future et la place de l'Allemagne. Bien qu'en 1941 et 1942, beaucoup de Français pensent à l'Europe comme à une idée monopolisée par les collaborateurs, même si « l'ordre nouveau » hitlérien n'était qu'une perversion de l'idéal d'unité européenne, Lipgens peut écrire que « Combat, le plus grand groupe de Résistance de la zone non occupée, a inscrit l'idée européenne à son programme dès avant 1942 de même que le groupe de Toulouse Libérer et fédérer ».

Toutefois c'est dès juin 1940 que certains groupes ont, même timidement, intégré la dimension européenne dans leurs réflexions. Nous en donnons quelques exemples. Le Front Ouvrier International contre la Guerre (FOI) lance par tract un appel dans leur langue aux « Ouvriers et soldats allemands ! » et les appelle à la solidarité prolétarienne et à rentrer chez eux ; le FOI, socialiste de gauche, a été fondé en 1938 par l'*Independent Labour Party* britannique, le Parti socialiste maximaliste italien, le Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP, scission de la SFIO<sup>10</sup> animée par Marceau Pivert) et d'autres petits groupes principalement en Europe. En octobre 1940, des membres de la Fédération du Nord de la SFIO fondent *L'Homme libre - Bulletin d'informations ouvrières*, qui dès novembre écrit que « La paix ne sera

<sup>8</sup> Faute de place la majeure partie des références bibliographiques et des sources seront précisées dans les Actes à publier du Colloque organisé par l'UEF à Paris le 3 décembre 2016 pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'UEF.

<sup>9</sup> Organisation Civile et Militaire. Mouvement de Résistance de Zone nord.

<sup>10</sup> Section française de l'internationale ouvrière.

durable que par les Etats-Unis d'Europe libérés du chauvinisme d'une minorité de possédants». Le même mois, Lipgens cite le premier numéro d'un autre bulletin *Pantagruel*, réalisé, lui, par l'alsacien Raymond Deiss, qui écrit que «l'ennemi n'est pas le peuple allemand mais le nazisme, le racisme et les attaques contre les Juifs, les Eglises et les droits de l'homme (...) le jour de la victoire la France devra être la première à tendre la main aux Allemands».

Au moins deux autres tentatives se déroulent encore aux marges du mouvement socialiste. Jean Rous, ancien secrétaire de Trotski en Norvège, a rompu avec lui et rejoint les *Pivertistes* en 1939 ; à l'automne 1940 il fonde avec quelques amis le Mouvement National Révolutionnaire (MNR) dont le bulletin, *La Révolution française*, publie trois numéros (septembre 1940-janvier 1941) et est classé, malgré certaines hésitations initiales, parmi les premiers titres de la Résistance. Après l'interdiction du MNR par Vichy et un bref séjour en prison, Rous adhère à Lyon à Libérer et Fédérer. Pierre Rimbart et des camarades comme lui anciens du PC et parfois passés par le socialisme et/ou le trotskisme ont fondé avant-guerre, avec le haut responsable du PC et du *Komintern* André Ferrat, une revue marxiste dissidente : *Que Faire ?* Fin 1940, Rimbart crée *Notre révolution* qui devient *Notre Combat* et enfin *Libertés* et sera hebdomadaire après la Libération. Rimbart rédige un manifeste, « Notre position » (octobre 1940) dont je veux reprendre les toutes dernières lignes : « Liberté des peuples de disposer d'eux-mêmes ; (...) mettre à profit la crise sociale provoquée par la guerre actuelle pour renverser le régime capitaliste, s'emparer du pouvoir et collectiviser les moyens de production ; assurer une paix définitive par l'abolition des frontières et la constitution d'une Fédération des peuples libres ». Avant même la création du MNR et de *Libertés*, une réunion de certains de leurs futurs responsables a lieu fin juin 1940 à Toulouse. Victor Fay, ami de Rimbart et de Ferrat, en rend compte dans ses mémoires. « Je rejoins Toulouse où je devais retrouver les camarades de *Que Faire ?*, (...) Autour de Zacsas (...) et d'André Hauriou, un professeur de droit, nous nous sommes regroupés pour réagir contre le climat d'abattement général et de ralliement à Pétain » ; il prétend qu'aurait été convenu « un petit mouvement, Libérer et Fédérer, créé autour de Gilbert Zacsas, Rimbart, Pierre Lochac et Rous, avec des implantations à Paris, Lyon et Toulouse. Son but : donner à la Résistance un contenu révolutionnaire, débouchant à la fois sur la libération du territoire et la rénovation des institutions et empêchant la reconstitution des structures d'avant la défaite ». Il y aurait donc eu une rencontre fin juin 1940 entre de futurs fondateurs du MNR, de *Libertés*, de Libérer et Fédérer et, avec Hauriou plus tard responsable de Combat et l'un des auteurs de son *Manifeste*. Je me suis attardé sur ces initiatives car beaucoup de leurs responsables sont parmi ceux qui écrivent alors les textes les plus avancés sur l'Europe de l'après-guerre et que certains vont être parmi les fondateurs et les principaux animateurs du CFFE et / ou s'engager dans divers mouvements fédéralistes membres de l'Union française des fédéralistes, section française de l'UEF lors de sa fondation fin 1946.

Moins orientés à gauche et / ou chez les démocrates-chrétiens, en novembre 1940, François de Menthon crée en zone sud le Mouvement Liberté, alors qu'Henri Frenay,

futur fondateur de Combat (et après la guerre, Secrétaire général de l'UEF) et son amie Bertie Albrecht diffusent de Lyon leurs *Bulletins d'information* (le premier en 18 exemplaires !). Début 1941, suite à un accord de Frenay avec le groupe qui édite les *Petites Ailes du Nord et du Pas de Calais*, ils décident de diffuser à partir de juillet dans les deux zones *Les Petites Ailes de France*. Lipgens cite un témoignage important de Frenay : « Un soir du printemps 1941, alors que je travaillais sur le prochain numéro des *Petites ailes*, je me suis trouvé en train d'écrire, 'ce que nous voulons c'est une fédération d'Etats égaux, y compris une Allemagne guérie de la mégalomanie'. Cette idée va créer quelque surprise chez beaucoup de mes amis qui ne pouvaient pas imaginer l'Allemagne contre laquelle nous combattions comme un acteur de l'Europe du lendemain sur un pied d'égalité avec les autres Etats. Mais cette courte phrase sur l'Europe, écrite au printemps 1941, était le point de départ d'une réflexion qui serait plus tard partagée par la majeure partie de la Résistance non communiste ». L'été 1941 voit la création de deux autres mouvements importants : à Lyon, *Libération sud* par Emmanuel D'Astier de la Vigerie, et, à Paris, *Défense de la France* par Philippe Viannay et Robert Salmon. En novembre *Liberté*, écrit que, « L'Europe est le continent où la densité de la population est la plus élevée, le plus petit et 28 nations s'y entassent. Avec la division internationale du travail (...) ces frontières sont devenues insupportables. Il faut les supprimer. Mais chaque peuple conservera sa langue, ses mœurs, ses coutumes, dans l'égalité des peuples et des races, de façon essentiellement démocratique ». Quelques semaines plus tard, *Liberté* fusionne avec l'organisation de Frenay pour créer le principal mouvement de Résistance : Combat. Parallèlement, à Toulouse se tiennent les premières réunions pour fonder Libérer et Fédérer autour de l'exilé italien Sivio Trentin et de Zacsas tandis qu'à Lyon l'alsacien Jean-Pierre Lévy crée Franc-Tireur. En ce qui concerne la SFIO, à la fin de 1941, *Socialisme et Liberté* sort mensuellement en zone nord ; progressivement, en étroit contact avec Blum emprisonné et sous la responsabilité de Daniel Mayer, les socialistes vont se restructurer au sein des Comités d'Action Socialiste (CAS), en zone nord puis en zone sud, et s'exprimer dans *Le Populaire*, qui reparait en zone sud à partir de mai 1942.

Le cadre général étant posé, la place me manque ici pour reproduire ci-après des extraits de textes que le lecteur intéressé pourra prochainement retrouver sur le site de Presse Fédéraliste ou dans les Actes publiés par Peter Lang avec de brefs commentaires introductifs. Notons seulement que ces quelques textes proviennent d'une quinzaine de revues ou de groupes différents des deux zones et sont loin de constituer une anthologie exhaustive.

### ***Le CFFE et la Conférence fédéraliste de Paris du printemps 1945 préalables à la fondation de l'UEF supranationale en décembre 1946***

La fin des hostilités et de l'occupation approche et avec elles la fin de cet article, mais auparavant je souhaite revenir sur le CFFE fondé en juin 1944 dans Lyon sous occupation allemande au sein du Mouvement de Libération Nationale (MLN, qui regroupe progressivement l'ensemble des principaux mouvements de Résistance non communiste des deux zones). L'initiative en revient à Ferrat, de Franc-

Tireur, qui dès fin 1942 et à la tête semble-t-il d'un Comité fédéraliste clandestin, a tenté de contacter l'antifasciste italien Altiero Spinelli dans le but d'organiser un mouvement fédéraliste transnational. Déporté sur l'île de Ventotene, dans le golfe de Naples, après de longues années de prison, Spinelli y a rédigé avec Ernesto Rossi, le *Manifeste de Ventotene, pour une Europe libre et unie*, aujourd'hui encore le plus connu des écrits fédéralistes de la Résistance européenne. Ce texte arrive clandestinement à Rome et est diffusé de proche en proche dès 1941 (avant même son édition clandestine préfacée par leur compagnon Eugenio Colomi parue en 1944) et connu apparemment assez tôt de petits noyaux en particulier à Lyon et Toulouse. Début 1944, Ferrat réussit cette fois à entrer en relation par la Suisse avec Spinelli et Rossi, qui s'y sont rendus après avoir fondé le *Movimento Federalista Europeo* à Milan durant le régime éphémère de l'Amiral Badoglio. Ferrat et ses amis sont ainsi informés des rencontres fédéralistes de Genève du printemps 1944 qui regroupent, avec la complicité du fédéraliste (et personnaliste) Jean-Marie Soutou de la Représentation de la France libre à Genève, des résistants de divers pays y compris deux antifascistes allemands. La « Déclaration de Genève » va être approuvée par le CFFE et par le groupe de *La Revue libre* (Franc-Tireur) puis reprise en grande partie par la région de Lyon du MLN à l'automne 1944 dans son programme international. Spinelli, toujours interdit de séjour en France en tant qu'ancien communiste, se rend clandestinement à Lyon avec son épouse Ursula Hirschmann début 1945 pour y rencontrer Ferrat et le groupe qui gravite autour de lui à *Lyon libre* le quotidien local du MLN. Le but est d'organiser une conférence fédéraliste à Paris après la Libération. La rencontre est positive et Ferrat leur conseille de s'adresser à Camus et ils poursuivent donc leur voyage jusqu'à Paris pour y rencontrer Jacques Baumel, Secrétaire général du MLN, et Camus tous deux anciens de Combat et associés au CFFE depuis sa création. La Conférence fédéraliste de Paris, convoquée par Camus sur en tête du CFFE, a lieu en mars 1945 en présence de nombreuses personnalités françaises et de quelques délégués étrangers.

En parallèle, pour en revenir aux revues de la Résistance, le CFFE édite à Lyon le premier des deux numéros des *Cahiers de la Fédération européenne*. Le second, publié à Paris, servira comme Actes de la Conférence et paraît en août 1945 sous l'égide du Comité international pour la Fédération européenne (le premier CIFE) créé à cette occasion en remplacement du CFFE. On trouve à son sommaire des thèmes et des noms connus : « Pour une Union européenne démocratique », de l'ancien haut responsable du PSOP Michel Collinet ; « Les tâches de la politique extérieure française », signé de A. Altier, l'un des pseudonymes de Spinelli ; « Le problème allemand », d'Altiero Spinelli ; « Méditations fédéralistes au lendemain de San Francisco », sur la création des Nations unies du célèbre juriste Georges Scelle ; « L'Europe se tourne vers l'Angleterre », du suisse François Bondy, l'un des deux contacts internationaux et clandestins du CFFE et, ancien de *Que Faire ?* ; « La Fédération est-elle antisoviétique ? », de Pierre Brizon, pseudonyme de Lochac. Ce deuxième et dernier *Cahier* se termine sur une revue de presse et par la Résolution de la Conférence de Paris. Le premier secrétariat du CIFE, animé par Francis Gérard Kumleben, antinazi allemand exilé à Paris dans les années 1930, est composé

de divers membres du CFFE (Camus, le futur haut responsable gaulliste Baumel, Ferrat, le futur sénateur démocrate-chrétien du Rhône Maurice Guérin), de Robert Verdier de la SFIO, du parlementaire travailliste britannique John Hynd, d'Altiero Spinelli, de Bondy et de l'antifasciste allemand Willy Eischler réfugié à Londres. Plusieurs de ses membres français ont encore des responsabilités importantes au sein du MLN ou restent actifs dans la presse issue de la clandestinité même si certains vont progressivement s'éloigner du combat fédéraliste. C'est, enfin, Francis Gérard, Secrétaire du CIFE qui en recevant quelques mois plus tard la visite surprise du fédéraliste et résistant hollandais Henri Brugmans dans son bureau de rédacteur en chef de *Libertés* permet de recréer les contacts entre les fédéralistes de différents pays et d'envisager la fondation de l'UEF au Congrès de Paris des 15 et 16 décembre 1946.

Un grand nombre de journaux de la Résistance non communiste vont poursuivre leur publication, éventuellement dans de nouvelles formules et parfois sous de nouveaux titres. Cela a été le cas longtemps de *Combat*, *Défense de la France*, *Franc-Tireur*, *Libertés*... ou encore aujourd'hui de *Témoignage chrétien*.

**Paris - 3 décembre 2016,  
une journée consacrée  
à 70 ans d'engagement  
pour une Europe unie et fédérale**

**Valéry-Xavier Lentz**  
Secrétaire général adjoint de l'UEF France - Paris

L'Hôtel de l'Industrie, place Saint-Germain des Prés à Paris, a accueilli samedi 3 décembre 2016 une journée dont la vocation était de marquer le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Union des fédéralistes européens (UEF), mouvement fondé le 15 décembre 1946 à Paris. Une cinquantaine de personnes ont assisté à tout ou partie des travaux entre 10h et 18h30.

Cet événement a été organisé par l'UEF-France en liaison avec l'UEF-Europe qui a apporté un soutien humain et financier sur proposition de Jean-François-Billion et piloté par Chloé Fabre, secrétaire-générale de l'UEF-France.

Les participants se sont vus remettre une version française de la brochure 70 ans de campagnes pour une Europe unie publiée en juin à l'occasion du Congrès européen à Strasbourg, et traduite entre temps par une équipe de bénévoles. L'association Presse Fédéraliste proposait également ses publications, dont de nombreux textes fondant la pensée et l'action des fédéralistes européens.

La première session de la journée, animée par Chloé Fabre, était consacrée aux origines et la fondation de l'UEF. Daniela Preda (Université de Gênes) est revenue sur la genèse du mouvement en Italie et l'influence de l'école fédéraliste britannique. Fabio Zucca (Université de Pavie) a consacré son intervention à la Suisse et au rôle des fédéralistes suisses pendant la seconde guerre mondiale.

Jean-Francis Billion (chercheur indépendant) a présenté le cas de la France, des Résistants fédéralistes et leurs contacts à l'étranger, Wilfried Loth (Universités de Duisbourg et Essen) a présenté les fédéralistes en Allemagne et la fondation de l'UEF Europe à Paris en 1946. Enfin, Angelica Radicchi (Université de Pavie) a donné un aperçu de ses travaux sur les publications de l'UEF en 1946-1949 et de l'importance de la vision supranationale que l'on y observe.

Après le déjeuner, Valéry-Xavier Lentz a présenté une rétrospective des 70 années d'activité de l'UEF. Face à des oppositions conséquentes et en dépit de clivages parfois significatifs, les fédéralistes européens ont su déployer toute une gamme de modes d'actions qui ont permis de contribuer à la réalisation de plusieurs étapes majeures vers l'Europe fédérale.

Les participants ont pu ensuite rencontrer plusieurs témoins de l'histoire de l'UEF et de la construction européenne sous la forme d'un café de conversation (*world cafe*) dont Jean-Pierre Gouzy, ancien Secrétaire général, puis président de la Commission nationale du Mouvement Fédéraliste Européen - France ; membre de l'UEF depuis ses origines et auteur de nombreuses contributions sur l'histoire des fédéralistes et des mouvements européens. Alessandro Bresolin, invité à l'initiative de Catherine Camus, a parlé d'Albert Camus, un des fondateurs du Comité français pour la Fédération européenne et co-organisateur du Congrès fédéraliste de Paris d'avril 1945. Danièle Lochak, professeure émérite de droit public à l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, a évoqué son père, lequel était militant au sein du groupe de Résistance « Liberté » à Paris et membre du Comité français pour la fédération européenne en 1944.

Étaient présents également Philippe Jurgensen, président de la Ligue Européenne de Coopération Économique et fils d'un des fondateurs du groupe « Défense de la France » (groupe de Résistance le plus important dans le Nord de la France) et Georges-Henry Soutou, historien de l'intégration européenne à la Sorbonne et fils d'un des organisateurs de la Rencontre de la Résistance Européenne au printemps 1944 à Genève (Déclaration fédéraliste de la Résistance européenne).

La session de clôture, consacrée aux combats à venir, était animée par Pauline Gessant, vice-présidente de l'UEF-France. Sont intervenus Yves Bertoncini, directeur de l'Institut Jacques Delors, Catherine Withol de Wenden, directrice de recherche émérite au CNRS et David Garcia, directeur de l'UEF-Europe.

Paolo Vacca, secrétaire général de l'UEF-Europe, a pris la parole pour conclure cette journée. L'une des leçons de cette journée, a-t-il expliqué, est que la promotion de l'idée d'une Europe fédérée n'a jamais été facile. Il a souligné également la responsabilité de la France, d'où sont venus à la fois des progrès et des coups d'arrêts à la construction européenne.

L'équipe d'organisation a prévu la publication d'actes des travaux de la journée et d'extraits vidéo des interventions.

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

## **Féd'Actualité**

### **Actualités de l'intégration européenne et du combat fédéraliste en Europe**

#### **Europe et élection présidentielle : entre nullité profonde et indifférence crasse**

**Alexandre Marin**

Étudiant en droit français et espagnol  
à l'Université Complutense de Madrid  
et à Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Article extrait du *web-magazine* citoyen *Le Taurillon*  
fondé et animé par les Jeunes Européens France

Les différents débats télévisés opposant les candidats aux primaires de la droite et du centre ont couvert à peu près toutes les thématiques ressassées depuis le début de la campagne. Un de ces sujets a toutefois été survolé, au prétexte de sa soi-disant légendaire complexité. Seuls quelques candidats de droite ou de gauche radicale, aux

discours pourtant réputés simplistes se sont décidés à l'aborder : on les appelle les eurosceptiques. Ils ont beau aligner les contre-vérités, à défaut de contradiction ou d'autre son de cloche, ce sont eux qui donnent le ton sur ce thème interdit : l'Europe.

#### ***Une gauche qui cède de plus en plus à la mode antieuropéenne***

Il faut dire que les rares fois où les autres formations politiques en parlent, ce n'est guère mieux. Singeant les extrêmes jusqu'à la caricature, ils font de l'Europe la cause de maux dont le remède serait à trouver au niveau national (en votant pour eux). C'est à ce moment qu'on regrette que les questions européennes ne soient pas davantage taboues. C'est sur une telle performance que Matthias Fekl s'illustre dans l'art de prendre les citoyens pour des imbéciles. Depuis qu'il est secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, il ne cesse jamais de dénoncer l'opacité des

discussions sur le traité transatlantique entre l'Union européenne et les Etats-Unis. On est en droit de se demander ce qu'il attend pour exiger que soient rendus publics les comptes-rendus hebdomadaires de la Commission européenne sur les pourparlers commerciaux. De même, il clame son désir de protéger les Français du libre-échange mondialisé en demandant la fin des négociations euro-américaines, ce qui ne l'empêche nullement de donner son feu vert au renouvellement du mandat de négociation de la Commission, adopté à l'unanimité.

Le désormais ancien Premier ministre, Manuel Valls, quant à lui, aura multiplié les coups de menton, en réaffirmant devant l'Assemblée Nationale que la France devait être souveraine dans la gestion de son budget. Plus récemment, il avait menacé de ne plus appliquer la directive sur les travailleurs détachés, une promesse reprise ensuite par Arnaud Montebourg et Jean-Luc Mélenchon. Ces déclarations sont complètement dépassées mais très rarement critiquées. Elles dévoilent la réalité d'un mouvement politique où tout ce qui a trait à l'intégration européenne est évité et où l'europhobie primaire, à force de ne pas être contestée, finit par s'inscrire dans la doctrine collective. Arnaud Montebourg enfin n'hésite pas à affirmer sur France Inter que puisque son programme économique est contraire aux traités européens, il suffit de « violer les traités : tout le monde le fait ». Cela se passe de commentaires.

Seuls Emmanuel Macron et Benoît Hamon semblent avoir une vision politique de l'Union des 28 qui soit positive, rationnelle et cohérente. Ils plaident tous les deux pour une intégration renforcée du continent à travers l'harmonisation sociale et la construction d'un espace politique commun. Malheureusement, Benoît Hamon a été député européen, et sa faible présence en commission a démontré qu'il considérait surtout son poste comme une planque confortable que l'on est pressé de quitter pour un mandat national.

Si le vieux continent inspire la médiocrité à gauche, à droite, c'est surtout l'indifférence qu'il suscite.

### ***A droite, le royaume de la médiocrité***

Le seul candidat aux primaires à avoir eu un discours clair sur l'Union européenne est Jean-Frédéric Poisson, un souverainiste marginal qui a surtout réussi à faire parler de lui. Nicolas Sarkozy n'avait évoqué l'Europe que pour s'opposer à la levée des visas pour les Turcs dans l'Union et pour demander une refondation de l'espace Schengen. Alain Juppé avait présenté un programme plus complet qui se distinguait surtout par son vœu de créer une vraie police à l'échelle de l'Union. La meilleure résolution revenait cependant à Nathalie Kosciusko-Morizet. La candidate avait affirmé la nécessité de relancer la construction européenne via l'élection du Parlement européen à partir de listes partisanes européennes et non de listes nationales. Dans son projet, le chef de file du parti arrivé en tête lors des élections, premier de sa liste, aurait été désigné comme président de la Commission par le Parlement. Ce n'était ni plus ni moins qu'une des revendications majeures des fédéralistes.

Hélas, à propos de l'Europe, l'ignorance de François Fillon n'a d'égale que celle de Jean-François Copé sur les prix des viennoiseries. Si le ridicule ne tue pas, il est surprenant qu'il n'ait pas grièvement blessé le candidat désigné par le

second tour de primaires, tant celui-ci a collectionné les énormités.

La palme demeure la proposition de créer un répertoire politique de la zone euro composé des chefs de gouvernement nationaux. Une telle institution existe depuis la création de l'euro ; son petit nom, c'est l'eurogroupe. D'une manière générale, les priorités que préconise François Fillon pour l'Europe sont celles qui sont déjà discutées, parfois depuis deux ans, à savoir, une méthode pour une harmonisation fiscale au sein de l'Union, une meilleure protection de l'agriculture européenne, une plus grande réciprocité dans le commerce international, une feuille de route pour encadrer les relations entre l'Union et le Royaume-Uni, une coopération renforcée au sein de l'Union en matières policière et judiciaire, ainsi qu'une politique efficace de sauvegarde des frontières extérieures. A ce titre, il a fait part de sa volonté de constituer un corps européen de garde-frontières... qui est déjà opérationnel depuis octobre de cette année (à sa décharge, Alain Juppé et Bruno Lemaire avaient fait la même proposition). Il ne manque plus au candidat que de transformer l'essai en proposant un temps de travail hebdomadaire de trente-cinq heures, un mandat présidentiel de cinq ans, ou l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

Le reste du programme européen de l'ancien Premier ministre n'est qu'une série d'engagements difficilement compatibles entre eux. D'un côté, il veut que l'euro devienne un outil de souveraineté, que l'Europe dispose d'une politique commerciale souveraine et parle d'une seule voix sur la scène internationale ; de l'autre il souhaite que la France s'oppose à la reconduction des sanctions économiques à l'encontre de la Russie, quitte à être seule.

De même, il demande une politique énergétique, numérique, de défense, et de protection des frontières à l'échelle européenne, mais insiste sur la nécessité d'un respect accru de la souveraineté des Etats. Or, comment de telles politiques peuvent-elles être efficaces, si elles sont dirigées par plusieurs Etats indépendamment de toute autorité centrale ? Car contrairement à ce qu'affirme François Fillon, l'Europe n'a jamais cherché à devenir fédérale. Ne lui en déplaise les politiques menées de manière communautaire (politique de concurrence, politique agricole commune, euro, politique commerciale...) fonctionnent bien, alors que celles conduites de façon intergouvernementale (affaires étrangères, défense commune...) sont inexistantes. Ce que François Fillon oublie, quand il critique l'omniprésence de l'Europe sur le terrain des normes et son absence sur les affaires stratégiques, c'est que cette répartition des tâches est le résultat de la volonté des Etats membres, au nom, précisément, du respect de leur souveraineté. Ainsi, ils ont décidé de diriger eux-mêmes les politiques régaliennes décidées en commun, bien souvent avec des résultats largement décevants.

### ***Le nationalisme et la démission de la presse***

Ces paradoxes ne sont guère étonnants, au vu des idéaux quelque peu dépassés du candidat Fillon qui prétend vouloir réécrire le programme d'histoire pour y intégrer le récit national. Ce récit lui sert même à justifier une alliance franco-russe en Syrie au motif que le général de Gaulle s'était allié à Staline contre Hitler, lorsqu'en réalité, il avait suivi les Américains qui avaient libéré la France, avant de défendre bec et ongle la place du pays parmi les vainqueurs

de la guerre.

Même lors de la primaire d'Europe-écologie-les-Verts, les organisateurs des différents débats ont tout simplement esquivé tout ce qui concernait l'Europe. Si les candidats ont profité des parties dédiées à la sécurité pour réclamer des solutions européennes à ces problèmes, ils n'ont pas pu présenter leurs projets pour l'Union européenne. C'est d'autant plus un comble que trois d'entre eux étaient députés européens et que le premier mot employé pour qualifier leur parti est « Europe ».

Le plus surprenant, c'est que jamais durant les débats télévisés, les candidats n'ont été repris quand ils énonçaient des absurdités. Jamais ils n'ont été mis face à leurs contradictions dans le peu d'idées européennes qu'ils avaient exprimées. Cela montre que les journalistes ne connaissaient visiblement pas leurs dossiers et qu'ils cherchaient à éluder les sujets européens jugés ennuyeux mais qui revêtent une importance cruciale pour l'avenir de la France. Il convient dès lors de s'interroger sur ce qu'il reste du devoir d'information au sein des programmes télévisés consacrés à la politique, en témoigne la décision du service public de ne pas diffuser les débats des candidats à la présidence de la Commission lors des élections de 2014, ou le rejet récemment de l'amendement déposé par André Gattolin, soutenu par Sauvons L'Europe et les Jeunes Européens, qui demandait ni plus ni moins que les questions européennes soient plus abordées à la télévision, alors même que les journalistes, premiers pourfendeurs des populistes et extrêmes droites, trouvent toujours le moyen d'inviter les représentants du FN pour discuter de sujets politiques qui ne les concernent pas - qu'on explique pourquoi Philippot a été convié à un débat sur l'élection autrichienne de dimanche dernier. Ce manque de professionnalisme et ce mépris pour l'Europe opéré non seulement par la classe politique mais également par les médias est indigne et dangereux.

## L'Europe malade de ses Etats - Crise européenne ou crises nationales ?

Jean-Guy Giraud

Ancien Président de l'UEF France – 31

Plutôt qu'à une « crise de l'Europe » en tant que projet et système - on assiste plutôt à des crises (ou à des dysfonctionnements), concomitants et partiellement similaires, au sein des systèmes nationaux de certains États membres.

Maintes études savantes qu'il est inutile de reprendre ici ont analysé - pays par pays - la nature de ces crises (politiques, sociétales, économiques, financières, ...) et répertorié leurs caractéristiques communes - aussi bien que leurs aspects spécifiques. Ces études ont également proposé diverses tentatives d'explications sur la similarité et la simultanéité de ces crises - en élargissant cette analyse au cas d'autres grands États tels que la Turquie, la Russie et les États-Unis. Mais ces études ne font apparaître **aucune responsabilité directe de l'Europe-projet/système** dans la survenance de ses crises - dont l'Union européenne (UE) subit

toutefois les effets collatéraux.

L'Europe s'en trouve affectée par un effet de ricochet, souvent provoqué intentionnellement par les responsables nationaux pour détourner ou endiguer le désarroi, le dépit ou la colère de l'opinion.

De fait, les diverses dérives qui affectent l'ordre interne de bon nombre d'États membres n'ont que peu de rapports avec leur appartenance à l'UE. Ces crises nationales se produiraient - et prendraient sans doute une plus grande ampleur - si ces États étaient demeurés extérieurs à l'UE.

On pourrait prendre un par un le cas de chacun des États en crise et voir comment leurs tensions et déséquilibres domestiques se répercutent sur leur attitude vis à vis de l'UE - alors même que celle-ci n'en est nullement à l'origine. A contrario, on peut voir que les États membres les moins affectés par des problèmes internes restent les plus attachés au renforcement de l'UE.

En quelque sorte, **l'UE est « malade de ses États »** ou du moins de certains d'entre eux - et non pas de son propre projet, système ou acquis.

### *Un aggiornamento constructif du projet européen*

Si ce diagnostic de caractère très général (qu'il faudrait bien sûr développer) se révèle globalement exact, cela signifie qu'une réforme réductrice de l'UE serait sans effets - sinon, sans doute, négatifs - sur la situation de ces États. Mais cela implique aussi cette situation elle-même rend plus difficile - mais non impossible - une réforme constructive de l'UE.

En conclusion, il apparaît aujourd'hui tout à fait inopportun de tomber dans **le piège et la facilité d'une entreprise de remise en cause** du projet, de l'acquis et du système européens comme le proposent certains leaders nationaux provisoires à la recherche de diversions et de boucs émissaires.

Les États membres les moins touchés par les crises et involutions domestiques doivent au contraire unir leurs efforts à ceux des institutions intégrées (Commission et Parlement notamment) pour préserver l'acquis, poursuivre au quotidien le renforcement des grandes politiques, effectuer les adaptations et infléchissements nécessaires et ... préparer pour demain les **réformes positives plus ambitieuses** qui s'imposent.

Parmi celles-ci, deux mises au point fondamentales constituent deux préalables :

- la redéfinition et la large diffusion d'un **"récit" et d'un "ordre" européens pour le XXI siècle** - tenant compte des évolutions sociétales européennes et du bouleversement de l'environnement international de l'UE - et dans lequel le projet/système communautaire d'origine, rénové et renforcé, aurait toute sa place,
- la stabilisation, au moins à l'échelle d'une génération, de **l'étendue du territoire européen** - c'est à dire des limites précises de la sphère d'unité et de solidarité de ses habitants - territoire éventuellement entouré d'un espace, enfin défini et arrêté, de pays amis associés.

## Les responsabilités des Européens après le vote américain

Antonio Longo

Directeur de *L'Unità Europea* – Publication du *MFE*  
italien, section italienne de l'UEF  
et du *World Federalist Movement* – Lombardie

Le vieux monde continue à être démolì. Après les succès électoraux populistes dans divers pays et régions d'Europe, après le *Brexit*, le vote américain qui couronne Donald Trump d'une manière imprévisible, nous disons que la globalisation, sans gouvernement, continue à démanteler les anciens ordres démocratiques et libéraux. Ils étaient basés sur la forme de l'Etat-nation qui, en cinquante ans a donné vie à diverses formes d'intégration économique, sans jamais, toutefois, aboutir à l'intégration politique. Les contradictions de la globalisation se sont ainsi abattues sur une société sans défense : elles ont fait diverger les intérêts et accentué les différences entre les groupes sociaux qui sont tous exposés à la compétition mondiale et elles ont mis en crise la politique nationale dans son activité de canalisation du consensus. Et la politique nationale a rejeté les tensions sociales qui en ont découlé sur les formes de l'intégration supranationale qu'elle avait créées, pour sauvegarder le cœur du pouvoir, à la base de sa survivance.

Ces élections américaines nous conduisent à faire les considérations suivantes.

- 1) Il y a eu une révolte anti-*establishment* qui ne peut plus garantir l'*american way of life*. Les effets d'une globalisation non gouvernée touchent maintenant aussi l'Amérique après avoir fortement touché l'Europe en générant les populismes que nous connaissons. Obama s'est occupé de la société américaine pendant huit ans mais il n'a pas apporté de réponses suffisantes sur le thème du gouvernement du monde, si ce n'est en termes de désengagement militaire des zones de crise. Le résultat est celui d'une Amérique qui ne sait plus comment diriger le monde, qui en subit les crises continues et assiste passivement à l'émergence des nouvelles puissances (la Chine) et au retour des anciennes (la Russie). Et quand on subit la crise, la tentation d'une solution simple et radicale est forte : d'abord la fermeture, dans la vaine illusion de mieux se défendre (non au TTIP), puis l'idée d'un retour au passé qui garantisse force et sécurité (« *make America great again* »).
- 2) L'ancien *establishment* 'atlantiste' à caractère libéral, qui alimentait l'hégémonie américaine, n'a plus de projet de gouvernement du monde comme dans la deuxième moitié du siècle dernier. Le 11 septembre représente le tournant, la fin du monde ancien où l'Amérique garantissait le bien public de la sécurité. Un projet de nouvel ordre mondial progressif, c'est-à-dire basé sur la reconnaissance de plusieurs centres de pouvoir mondiaux, représentatifs de zones régionales continentales (une organisation tendanciellement supranationale), n'a pas émergé de ce 'choc'. Ils ont d'abord essayé la voie du « gendarme du

monde » (Bush), puis celle du repli sur le 'local' (Obama). Privés d'une rive européenne, c'est le slogan rhétorique et faible de Clinton (« *stronger together* ») qui en a résulté. On ne peut pas faire rêver une société qui n'a plus de mission 'universelle'.

- 3) L'Europe, cette Union européenne (UE), a anticipé durant ces deux dernières décennies, le parcours de l'Amérique. Depuis 1989, elle a eu l'occasion historique de faire, à Maastricht, le saut qualitatif vers un gouvernement fédéral de l'économie. D'abord le refus des gouvernements envers le projet Spinelli, puis le choix suicidaire de vouloir limiter l'avancée à la seule monnaie (énorme erreur de la France de Mitterrand), n'ont pas permis à l'Europe d'affronter la globalisation. C'est par conséquent le populisme, d'abord avec le referendum français sur la Constitution européenne, puis de partout. Dans ce sens, la non-Europe a anticipé l'Amérique dans la destruction de l'ancien système politique et dans le développement du populisme.
- 4) Un nouveau projet mondial, capable de gouverner la globalisation, est urgent. Les négociations transatlantiques, avec cependant de nombreuses limites, représentent une tentative dans cette direction. Mais elle aurait impliqué à la fois l'existence d'un pôle politique européen et une vision stratégique commune du gouvernement du monde. C'est maintenant à nous, Européens, de faire ce qui nous incombe pour éviter un désordre mondial plus grand : une réponse claire en termes d'avancée fédérale rapide entre les pays disponibles. Faute de quoi, on entrevoit déjà l'alternative, anticipée par le *Brexit* : une tentative de retourner à des accords politico-commerciaux bilatéraux entre nations, dans la vaine espérance de reprendre le contrôle de la situation des différents pays (« *let's take the control back* », comme le récitait le front du *Leave* au Royaume Uni). Ce serait le prélude à un plus grand désordre mondial, une grave régression de la démocratie à l'échelle nationale et l'échec de la tentative de créer, avec l'intégration politique, une démocratie supranationale.

C'est pourquoi la bataille fédéraliste, aujourd'hui plus que jamais, doit mettre au centre de son discours la revendication d'un pouvoir fédéral européen pour l'économie et la sécurité. Aujourd'hui, avant qu'il soit trop tard. Il ne suffit pas de dire « plus d'Europe » comme il n'a servi à rien de dire « pour une autre Europe ».

Le message fort qui doit partir vite et doit s'amplifier en vue du 25 mars 2017 c'est seulement : nous aussi, peuple européen, voulons décider et compter dans le monde. Et nous ne pouvons le faire que si nous nous donnons un gouvernement commun et une constitution commune. « *Stronger together* » c'est avant tout pour nous Européens.

## L'euro : prendre le professeur Stiglitz au sérieux

Michel Herland

Economiste – Professeur honoraire aux Universités des Antilles et de la Guyanne et d'Aix-en-Provence – Fort-de-France

Les fédéralistes sont partisans de l'euro qui constitue une avancée majeure vers l'intégration économique et politique qu'ils appellent de leurs vœux. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à se montrer attachés à cette monnaie dont l'attractivité se mesure aisément par l'augmentation du nombre de pays qui sont entrés dans l'union monétaire. Les particuliers comme les entreprises apprécient à leur juste valeur les facilités apportées par la monnaie commune dans leurs relations avec les autres pays de l'Eurozone.

Impossible, cependant, de ne pas percevoir le désenchantement qui se manifeste par ailleurs. En dehors des quelques pays qui tirent plus ou moins leur épingle du jeu, l'Europe ne tient plus ses promesses aux yeux de bien des citoyens et l'euro est désormais pris bien souvent comme le bouc émissaire.

Le procès qu'on lui fait est injuste car ce n'est pas l'euro en tant que tel qui est responsable des maux, bien réels, qui accablent l'Europe et plus particulièrement bon nombre de pays de l'Eurozone. Dès 1974, dans notre thèse consacrée à l'union monétaire européenne, alors en gestation, nous expliquions qu'elle ne pourrait pas fonctionner si les Communautés européennes, comme on les appelait à l'époque, ne se transformaient pas en une authentique fédération, avec des institutions fédérales pesant suffisamment lourd pour assurer la redistribution indispensable à une croissance harmonieuse de l'ensemble. Ce message, partagé par bien d'autres économistes, n'a malheureusement pas été entendu et la zone euro traverse aujourd'hui une crise profonde avec une croissance atone dans les principaux pays<sup>11</sup> et, plus grave, une très grande hétérogénéité des taux de chômage. Pour ne retenir que les principaux pays, on peut distinguer trois groupes, celui des pays à taux de chômage faible<sup>12</sup>, l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas autour de 6%, celui des pays à taux de chômage intermédiaire, la Belgique, l'Irlande, la France, l'Italie et le Portugal autour de 10%, enfin l'Espagne et la Grèce qui subissent un chômage très élevé, supérieur à 20%.

Le fonctionnement actuel de l'Union monétaire explique en partie ces différences. Les pays qui affichent des taux de chômage élevés ou très élevés sont généralement ceux qui sont contraints de mettre en place des mesures d'austérité parce qu'ils ont laissé dériver leurs finances publiques. La dette publique en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB) atteignait à peu près 100% à la fin 2015 en France, en Espagne et en Belgique, 130% au Portugal et en Italie, 180% en Grèce, alors que le maximum prévu dans le Traité

<sup>11</sup> 0,9% en 2015 en Allemagne, Belgique, France, Italie (source Eurostat). Les chiffres cités par la suite concernent également 2015, sauf indication contraire, et proviennent de la même source.

<sup>12</sup> Au regard des normes actuelles.

de Maastricht est seulement 60%, rappelons-le<sup>13</sup> Pour des pays habitués à vivre « à crédit », toute mesure visant à réduire leur endettement a des conséquences négatives sur l'activité et sur l'emploi. Concrètement, la croissance devient insuffisante pour absorber toute la population active<sup>14</sup> et résorber le chômage. Par ailleurs, en période de récession ou de croissance ralentie, l'effet attendu de l'augmentation des taux d'imposition est annulé en tout ou en partie par la diminution de la base fiscale, les rentrées d'impôts stagnent et la dette ne diminue pas. Reste la baisse des dépenses publiques mais celle-ci se traduit par une réduction immédiate de l'emploi et des revenus distribués sans aucune garantie que le secteur privé prenne le relais.

Un constat s'impose : pour légitimes qu'elles soient au regard des traités, les mesures d'austérité sont économiquement inefficaces et injustifiées au regard de leurs conséquences sociales. Faut-il pour autant lâcher la bride aux pays du sud (puisque c'est d'eux qu'il s'agit) ? Ce serait irresponsable, comme le montre l'exemple de la Grèce : un pays trop endetté ne trouve plus de créanciers disposés à lui prêter dans des conditions acceptables ; la fuite en avant atteint donc inévitablement sa limite.

Cela étant, une question se pose ici qui concerne la théorie fédéraliste et le principe de subsidiarité (ou d'exacte adéquation selon le vocabulaire du fédéralisme intégral) : les finances d'un État fédéré sont-elles de sa compétence ou de celle de la Fédération ? En toute logique fédéraliste, un État fédéré devrait être seul responsable de son budget.

On attend de lui qu'il le gère de manière... responsable, sous la surveillance de ses citoyens et de leurs représentants. *A priori*, la solidarité au sein d'une fédération ne devrait pas servir à couvrir les erreurs manifestes des dirigeants de telle ou telle composante. C'est ainsi que l'État fédéral américain n'est pas venu au secours de New York lorsque celle-ci fut en faillite. En d'autres termes, l'Union européenne et la Banque centrale européenne (BCE) n'avaient aucune obligation d'aider la Grèce en faillite. Et la Grèce ne peut pas se plaindre qu'elles l'aient fait à des conditions qui lui déplaisent.

L'Union monétaire s'est constituée dans un cadre institutionnel qui est loin d'avoir les attributs d'une fédération authentique. Dès lors, les règles qui furent acceptées alors par les États ont une certaine logique, compte tenu de 1) l'hétérogénéité des économies, certaines étant plus dynamiques, plus compétitives que les autres – et de 2) l'absence des mécanismes stabilisateurs qui existent dans une fédération, les transferts automatiques des États les plus riches vers les autres. Dans une telle situation, les États les moins compétitifs, désormais privés de la possibilité de dévaluer, sont tentés de relancer leur économie grâce au déficit budgétaire. Ainsi les règles de Maastricht étaient-elles destinées à empêcher une dérive

<sup>13</sup> À 71% l'Allemagne s'approche de la limite autorisée. Elle a dégagé en effet un excédent des comptes publics (+ 0,7% du PIB), alors que la France (- 3,5% du PIB) ne parvient toujours pas à atteindre le maximum autorisé pour cet indicateur (- 3%).

<sup>14</sup> Toutes choses égales par ailleurs, il est plus difficile d'atteindre le plein-emploi dans un pays comme la France dont la population s'accroît « naturellement » (hors immigration) de 3,6‰ qu'en Allemagne où le taux de croissance naturelle de la population est négatif à - 3,3‰ (chiffres de 2012).

insupportable des finances publiques.

On sait ce qu'il en est advenu ! Car cette logique est perverse. Une fois la limite de 60% du PIB atteinte, que peut-il se passer, en effet ? En théorie, le pays moins compétitif entreprend les réformes structurelles supposées le mettre à niveau, mais *quid* s'il ne le fait pas ou si elles se révèlent moins efficaces que prévu ? Il continuera à « vivre à crédit » et s'affranchira des règles auxquelles il avait lui-même souscrit ! C'est ce qui s'est produit, à des degrés divers dans tous les pays qui ont laissé dériver leurs finances publiques.

Nous sommes plusieurs parmi les économistes à professer que le maintien de l'Union monétaire dans sa forme actuelle est intenable et qu'il ne sert à rien de chercher à la rafistoler, que les sacrifices imposés aux peuples grec et autres pourraient être en grande partie évités<sup>15</sup>. Le professeur Joseph Stiglitz vient de prendre position dans ce débat avec un livre dont le titre annonce tout de suite la couleur : *L'euro – Comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe*<sup>16</sup>. Joseph Stiglitz est un économiste avec lequel il faut compter. Il ne fait pas partie de ceux qui professent une foi aveugle dans les vertus de la concurrence. Il a obtenu le Prix Nobel en 2001 pour ses travaux sur l'inefficacité des marchés ; économiste en chef de la Banque mondiale entre 1997 et 2000, expert des politiques de développement, il a publié en 2002 un best-seller, *La Grande Désillusion*, dans lequel il critiquait les programmes d'ajustement structurel imposés par le Fonds monétaire international (FMI) aux pays pauvres ; président du *Council of Economic Advisers* sous l'Administration Clinton, il a eu également une connaissance directe de la conduite de la politique économique américaine. C'est dire combien il mérite l'attention lorsqu'il fait des propositions concernant notre Europe.

Stiglitz n'a pas peur de mettre les pieds dans la marre. En résumé : les pays de l'Eurozone n'ont pas été capables de rapprocher suffisamment leurs performances économiques ; certains sont plus compétitifs que d'autres ; les moins compétitifs, qui connaissent des déficits commerciaux importants<sup>17</sup> et une croissance insuffisante, échouent à relancer leur économie par la politique budgétaire, ce qui creuse le déficit public ; quand ils tentent de redresser leur situation financière, ils n'y parviennent pas non plus. Une fois posé ce constat – désormais largement partagé –, il faut en tirer les conséquences et c'est ce que fait le professeur Stiglitz en proposant rien moins que la sortie de l'Allemagne de l'euro !

Verbatim : « Si l'Allemagne sortait, la valeur de l'euro pour les autres pays membres baisserait automatiquement, ce qui soutiendrait leurs exportations. L'Allemagne, elle, profiterait d'une monnaie plus forte, ce qui allègerait le poids de la dette, toujours libellée en euros » (cf. *Le Monde* du 13 septembre 2016). En d'autres termes, un processus gagnant-gagnant.

<sup>15</sup> Cf. par exemple, dans *Fédéchoses* : « La France en désamour d'Europe », n° 164 ; « La dette publique en Grèce et ailleurs », n° 167 ; « Retour sur la crise grecque », n° 169.

<sup>16</sup> *Les Liens qui libèrent*, 462 p., 24 €.

<sup>17</sup> C'est le cas, en 2015, de la France, de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal. La France connaît en outre un déficit de sa balance des transactions courantes depuis 2007 (- 0,2% du PIB en 2015 contre + 8,4% en Allemagne).

Et si c'était plutôt un pays comme la Grèce qui sortait (comme nous le préconisons depuis longtemps) ? « Si un pays tel que la Grèce sortait, il verrait automatiquement la valeur de sa devise s'effondrer, ce qui gonflerait sa compétitivité. En revanche le poids de sa dette publique, toujours en euros, s'envolerait. Une restructuration de celle-ci serait donc inévitable : si elle est bien négociée, cela se déroulerait sans difficulté majeure. L'exemple de l'Argentine montre à quel point un pays libéré du fardeau de la dette, retrouvant au passage la pleine maîtrise de son taux de change, peut prospérer économiquement<sup>18</sup> » (*ibid.*).

Stiglitz n'abandonne pas définitivement l'idée d'une monnaie européenne. Il considère simplement que celle-ci est venue trop tôt, sans que les réformes institutionnelles nécessaires aient été menées à bien au préalable. Il suggère, en attendant, de scinder l'Eurozone en trois ou quatre sous-ensembles homogènes pourvus chacun de sa monnaie.

Cela étant, tout n'est pas nécessairement à reprendre dans les propositions du Prix Nobel. S'il est à l'évidence indispensable de transférer davantage de compétences à l'échelon européen, et donc des ressources fiscales, si la création d'un impôt progressif européen pourrait être un premier pas vers la non moins indispensable harmonisation fiscale, si enfin la suppression de la monnaie fiduciaire (pièces et billets) serait sans nul doute efficace contre la fraude fiscale, il est moins sûr qu'il faille se rallier comme il le fait à l'idée d'une mutualisation partielle des dettes publiques via des euro-obligations émises à l'avantage d'un État membre avec la garantie de tous les autres. À nouveau, le principe de subsidiarité commande de laisser chaque État entièrement responsable de ses finances et la logique fédéraliste préconise plutôt ici des aides conditionnelles, ciblées, remboursables ou non, de la collectivité composée aux collectivités composantes.

Concernant la BCE, les critiques de Stiglitz paraissent quelque peu dépassées. Il y a longtemps en effet que la BCE s'est affranchie de son mandat strict et fait tout ce qu'elle peut pour soutenir l'activité en Europe. On pourrait plutôt s'inquiéter devant la masse des obligations souveraines des différents pays qui s'accumulent dans son bilan.

**Faites comme eux, diffusez nous !**



<sup>18</sup> Comme le remarque à ce propos Stiglitz, les difficultés actuelles de l'Argentine ne remettent pas en cause les bienfaits de la dévaluation de 2002 et de la restructuration de sa dette.

## Les murs au cœur de l'Europe et les fantômes du 20<sup>ème</sup> siècle

Nadia Urbinati

Professeur Kyriakos Tsakopoulos de Théorie politique  
à l'Université Colombia – New York

Article publié initialement sur *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Jean-François Billion – Paris

L'Europe est née avec le droit de libre circulation. Elle a été fondée par d'anciens ennemis mortels, qui s'engageaient à garantir la liberté de mouvement à leurs citoyens, afin de rendre les frontières poreuses et, finalement, avec le Traité de Schengen de les ouvrir aux Européens et, même avec moins d'assurance, aux immigrants dotés d'un permis de résidence fourni par les divers pays. Le Traité de Rome, dont nous célébrerons le 70<sup>ème</sup> anniversaire en 2017, est le document dans lequel il a été reconnu de manière explicite que les frontières nationales sont les causes des guerres.

Les pays qui avaient fait de l'Europe un abattoir, ont reconstruit la paix en partant précisément du droit le plus proche de la condition humaine : celui, selon une belle idée kantienne, que tout un chacun a besoin, pour lui-même, de se sentir libre de quitter son pays tout en emmenant avec lui ses propres racines.

Ce droit était, pour le grand philosophe allemand des Lumières, une protection légale cohérente avec notre condition qui nous mène, pour différentes raisons, pour survivre ou pour grandir, à nous mouvoir de par le monde, de décider de partir ailleurs. Les frontières sont des objets fabriqués qui doivent être relativisés et leur fermeture doit être justifiée – tel est le sens de l'argument d'une loi contre le pouvoir des États, sur lequel se basent les traités européens et les accords internationaux sur les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Les idéologies nationalistes ont progressé parallèlement à la culture du droit à la libre circulation ; elles sont également nées dans le sillage des révolutions du 18<sup>ème</sup> siècle, avec l'objectif de contenir et de renverser, si nécessaire, la logique de ce droit. La religion de l'État nation a essayé de proclamer comme naturelle tout-à-la fois la nation et tout ce qui en découle : caractères ethniques, religion, langue, et finalement les frontières qui scellent toutes ces choses, également célébrées comme « sacrées ».

De la radicalisation de ces présumés nationalistes sont nés les monstres du 20<sup>ème</sup> siècle, comme Altiero Spinelli, Ernesto Rossi et Ursula Hirschmann l'ont écrit dans le *Manifeste de Ventotene* : militarisme, colonialisme, les guerres européennes, les politiques d'extermination au nom de la pureté raciale. Nous connaissons cette histoire. Mais nous ne nous en rappelons plus si bien, apparemment, vue la résurgence irrésistible des murs et des fils de fer barbelés entre l'Autriche et l'Italie, entre la Hongrie et les Balkans et dans d'autres lieux également. Benedetto Croce a dit que l'histoire n'apprend pas la vie.

Chaque génération réclame le droit de faire les mêmes erreurs que ses ancêtres, avec pour justification que le concept historique continue de changer, et que les erreurs ne sont jamais les mêmes. C'est précisément contre le

relativisme de ce contexte que la pratique des droits s'est efforcée de forcer le passage – à quoi servirait-il de signer des traités si nous ne supposons pas que les conditions historiques, même si elles changent, peuvent cependant continuer à être gouvernées par nous, par notre « bonne volonté » ? Les pays européens, ceux qui ont signé ou rejoint le Traité de Rome et les traités qui ont suivi, semblent avoir oublié tout-à-la fois l'histoire récente et la logique de la loi. Et ils érigent des barbelés le long des lignes invisibles qui les séparent les uns des autres, tout comme ils pensent qu'ils maintiennent les non-européens dehors.

Personne ne sait si les citoyens de ces pays sont informés sur les conséquences que des barbelés auront sur leur liberté de mouvement. Les Autrichiens et les Hongrois sont ils conscients que des barbelés les enferment à l'intérieur en même temps qu'ils maintiennent les réfugiés dehors ? L'opinion publique pourrait, au moins, réaliser que le droit de circulation vaut dans les deux sens, pas dans un seul ; qu'il signifie entrer et sortir. Et sortir, présuppose qu'un autre État soit désireux de recevoir la personne qui va sortir. Les murs, aussi bien administratifs que physiques, sont malheureusement cachés sous une montagne de propagande nationaliste qui montre seulement une face de l'histoire. Si le Mur de Berlin était destiné à bloquer le droit (de sortie) des sujets de l'Allemagne communiste, les nouveaux murs protectionnistes feront obstacle à l'entrée des migrants.

Les murs anti-immigration qui sont dressés au cœur de l'Europe sont un moyen très concret de dire que ceux qui les élèvent pensent qu'ils peuvent préserver leurs petits privilèges si et aussi longtemps qu'ils seront les seuls à en jouir. Ils mettent en lumière l'une des plus frappantes contradictions qui affectent les sociétés globales : qu'entre une culture cosmopolite et raffinée qui partage des valeurs universelles, qui demeure toutefois minoritaire, et une culture populaire largement répandue qui, alors qu'elle satisfait un consumérisme global, est terrifiée par la globalisation, craint énormément les incertitudes économiques et peut développer, avec l'aide de démagogues perspicaces, un attachement paradoxal à une richesse de plus en plus difficile à atteindre, fragile et temporaire.

Les nouveaux partis européens populistes de droite tiennent ensemble deux types de discours : les intérêts économiques de leurs classes moyenne et laborieuse (que la limitation des politiques sociales et l'austérité imposées par le Pacte européen de stabilité ont rendues plus exposées à la crise) et les ambitions de la communauté nationale (que l'harmonisation traditionnelle de politiques, et bien sûr de souveraineté, ne sont plus capables de représenter de manière satisfaisante).

Le ciment qui justifie la construction de murs de fils de fer barbelés – qui est le symbole des droites populistes et nationalistes) est nouveau et récent : la culture de la conspiration internationale alimentée tout à la fois par les attaques terroristes et la propagande de l'État islamique, et par la domination de la finance globale sur les choix nationaux. Ces ingrédients d'origine ancienne ou nouvelle bouleversent les racines des principes sous-jacents de l'Europe et les visées du Traité de Rome, y compris la culture de la liberté de circulation.

**Lettre de l'UEF Hongrie  
à M. Elmar Brok  
Président de l'UEF Europe**

**Sándor Hegedús**  
Président de l'UEF Hongrie – Budapest

Traduit de l'anglais par Jean-Francis Billion - Paris

Cher Président,

En tant que Président de l'UEF Hongrie, et avec le total soutien de nos membres, je voudrais attirer votre attention sur quelques nouveaux faits survenus récemment dans notre pays.

Comme vous le savez probablement, le vote de notre Premier ministre, M. Viktor Orban, était un mensonge, dont le seul but était de diffuser des fausses peurs dans la population. Même si ses opinions sont sur-représentées dans les médias hongrois, la plupart des gens ne les partagent pas. Nous avons-nous-même notre opinion, et nous en avons fait un film court métrage de sept minutes. Vous trouverez le lien ci-dessous. Nous sommes fiers que ce vote ait été invalidé, car cela montre que les électeurs de Hongrie sont européens, même si notre gouvernement ne l'est pas.

Notre Premier ministre est soit malade mentalement, soit fou, quand il considère un vote invalide comme une victoire pour le pays de même que pour l'Europe. La Hongrie est dans un trouble profond, la corruption n'a jamais été aussi élevée. Et cela ne concerne pas que les fonds en provenance de l'Union européenne (UE) ; tout notre pays est concerné.

Nous voulons saisir cette opportunité pour vous féliciter et vous remercier pour vous être dressé contre cela dans les médias.

Nous sommes malheureux concernant la décision de Gyogy Schöplín de se joindre au groupe des traîtres. Cela nous amènera clairement à quitter l'UE et cela est opposé à tout ce que nous défendons. Nous sommes certains que ce n'est pas ce que le peuple hongrois désire.

C'est pourquoi nous voulons vous encourager à vous joindre aux responsables politiques qui souhaitent exclure les membres hongrois du Parti populaire européen (PPE). Ce serait un signe que les principaux responsables politiques de l'UE ne souhaitent pas siéger dans le même parti que ceux qui ne respectent pas les valeurs européennes ni la démocratie.

Sincèrement vôtre.

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

**Non à l'Europe des murs  
Construisons ensemble  
la démocratie européenne**

**9 Novembre 1989 – 25 mars 2017**  
**Document de travail) de la Plateforme de la**  
**Société civile italienne**

**Transmis par Pier Virgilio Dastoli**  
**Président du Mouvement Européen italien**

L'idée de surmonter la division de l'Europe en États souverains est née dans les moments les plus dramatiques du « sommeil de la Raison », alors que presque tout le continent était occupé par l'armée nazie. Cette idée fut résumée dans le « *Manifeste de Ventotene* » qui lie la pensée de l'État fédéral à l'action en faveur de la démocratie européenne, la paix et la lutte contre les inégalités.

Le processus d'intégration européenne prit forme et substance le 25 mars 1957 par des réalisations communes progressives. Si celles-ci n'ont que partiellement concrétisé l'idée d'origine d'une unité de l'Europe, elles se sont étendues à de nouvelles politiques et de nouveaux pays, et elles sont apparues comme un mouvement irréversible. Elles ont amené un nombre croissant de citoyens à cette prise de conscience politique de ce que la dimension européenne permet seule de garantir la paix, les droits humains et le progrès. Cette conscience politique nous appartient. A la fois elle nourrit l'idée et la prend pleinement en compte, que le développement de la société européenne et le rôle de l'Union en tant qu'instrument de paix et de coopération internationale dans un monde globalisé, ne peuvent être garantis que par le partage démocratique de la souveraineté. A cette idée originale sont associées des valeurs telles que la dignité humaine, la liberté, l'égalité, la solidarité et la justice, reconnues par la Charte des droits fondamentaux qui engage l'Union et ses États membres.

Au cours des dix dernières années, le manque progressif de solutions européennes à des problèmes tels que l'exclusion sociale, le chômage – en particulier celui des jeunes et des femmes –, la pauvreté et la sécurité des citoyens – ainsi que les politiques économiques qui ont méprisé les valeurs reconnues par la Charte des droits fondamentaux – a créé un désaccord réel et diffus et une impression de frustration envers le projet même de l'Union européenne. La gestion de la crise financière, une crise dont les gouvernements nationaux sont les principaux responsables, et les politiques économiques erronées des États membres ont freiné les investissements dans l'économie réelle nécessaires pour garantir un développement durable, et elles ont exacerbé les inégalités de revenus. Les mesures d'austérité qui ont été imposées sont à l'origine de risques et ont précarisé le modèle social européen, tandis que les politiques d'inclusion visant à réaliser une société pluraliste n'ont pas été mises en œuvre.

Les logiques nationales ont pris le pas sur la recherche des intérêts communs. Et la méthode confédérale qui n'accorde le pouvoir de décision qu'aux gouvernements nationaux et qui manque substantiellement de légitimité démocratique, a

## Nos démocraties au péril de l'individualisme et des populismes

Paul Arrighi

Economiste et historien – Toulouse

pour effets la paralysie, les inégalités et l'absence de transparence. On a construit des murs avec les égoïsmes nationaux comme matériaux ; le racisme et les mouvements réactionnaires ont prospéré, tandis que le rêve d'une maison commune européenne risque maintenant de se désintégrer, alors qu'il était si proche la nuit du 9 novembre 1989 lors de la chute du mur de Berlin.

La réalisation de l'unité politique constitue la condition nécessaire au changement des politiques européennes, en mettant fin à l'austérité et en surmontant le pacte budgétaire, à des actions européennes en faveur de l'emploi, de l'environnement et des biens communs comme levier du développement, d'investissements sociaux de longue durée, en particulier pour l'enseignement, la culture, la formation et la recherche, une économie sans dioxyde de carbone, ainsi qu'un combat acharné contre le changement climatique et l'introduction d'emprunts et de prêts européens. La réalisation de l'unité politique constitue la condition nécessaire à la création d'un revenu de base reposant sur la citoyenneté et d'un service civil européen, pour établir un mécanisme européen d'assurance chômage, des politiques d'asile et migratoire communes dotées de ressources suffisantes, des filières humanitaires permettant une arrivée sûre et l'intégration de ceux qui fuient la guerre, la faim et les catastrophes climatiques, une seule voix en matière de politique extérieure et un instrument commun pour lutter contre le terrorisme et la criminalité internationale supplantant le cadre intergouvernemental, un vrai plan de coopération et de développement, et une politique de voisinage pour établir un espace méditerranéen de paix, de démocratie, de coexistence et de libre circulation.

Nous sommes également convaincus de la nécessité et de l'urgence d'agir afin de permettre aux citoyens européens de bénéficier des valeurs de l'indépendance et d'une souveraineté partagée, en créant les conditions constitutionnelles leur attribuant un rôle actif dans le processus décisionnel. Nous sommes convaincus qu'il faut repartir de la question des droits humains et que le premier de ces droits est de disposer d'une démocratie européenne où la souveraineté appartient aux citoyens, afin d'établir une communauté capable de garantir leur bien commun, lequel sans cela se trouverait contrecarré par les intérêts nationaux.

Pour toutes ces raisons, nous avons l'intention de faire en sorte de créer le 25 mars 2017 un espace public ouvert à des débats sur l'avenir de l'Europe dans le cadre d'un processus constituant impliquant les collectivités locales et régionales, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, ainsi que les représentants élus des citoyens aux niveaux national et européen. L'Europe démocratique ne sera sauvée que si ses citoyens la font changer. Ainsi, nous nous engageons à impliquer les citoyens, les territoires et les mouvements dans une initiative populaire forte le 25 mars 2017.

L'immense faiblesse des démocraties est de se croire pérennes alors qu'elles sont infiniment fragiles. En effet, des résultats obtenus des combats menés par nos ancêtres et par notre peuple, rien n'est jamais acquis, si nous-mêmes, ne faisons plus rien pour faire vivre ces mêmes avancées et ces valeurs en sachant en renouveler le contenu pour notre époque.

La démocratie ne saurait se reposer sur des principes proclamés et un système institutionnel si celui-ci devient un cadre vide déserté par les citoyens et privé de vie et de renouvellement.

Une vraie adhésion à un système démocratique ce n'est pas une assurance qui permettrait à toutes et à tous de bénéficier des avantages d'une commune République sans donner de lui-même et accepter de faire l'effort d'une information appropriée pour participer de manière éclairée à la vie et aux débats de la cité.

Depuis désormais plus de trente ans une formation populiste, le « Front National » prospère sur les fautes et les erreurs commises par les autres partis politiques, en se bornant à critiquer et à dénigrer et en se présentant indûment comme le seul rempart de la nation que ce parti s'efforce de « confisquer » et en quelque sorte de « privatiser » notre bien commun pour son seul intérêt personnel.

Il est vrai que la situation économique due à de graves erreurs d'absence de bons diagnostics, de défaut d'une vraie politique industrielle et à une insuffisante défense des humbles. En outre nous sommes confrontés à des vagues d'immigrations conséquences de natalités non maîtrisées, d'insuffisants développements des Sud, accentués par des guerres civiles que l'ONU n'a pas eu les moyens ni la volonté d'empêcher. Arrivant dans un climat de marasme, ces immigrations tendent à affaiblir la tradition d'asile et de générosité qui sont pourtant consubstantielles à notre République.

Mais quelles que soient les fautes commises, le citoyen même s'il lui arrive de se sentir trahi par ses représentants ou par le ou les partis politiques ne peut en toute conscience s'abstraire de ses propres choix et responsabilités.

Une vraie République ne saurait être une coquille vide et un seul espace de consommation sans participation active de chacun.

Il est trop facile de se défausser sur les erreurs de quelques dirigeants si nous ne savons pas par notre action de terrain et par nos exigences envers nos représentants mais aussi envers nous-même su et pu créer les conditions d'une vraie démocratie qui rejette les anathèmes et les exclusions.

En 1940, lorsque la France s'est effondrée sous le choc de l'armée allemande, elle l'a due d'abord à la cécité de son

état-major perclus de vieux dogmes inapplicables. Un remarquable ouvrage qu'il serait nécessaire de relire pour notre époque en nous demandant si certains des maux décrits alors ne sont toujours pas souterrainement à l'œuvre est : « l'étrange défaite » du médiéviste Marc Bloch.

Une défaite arrive rarement toute seule et est le fruit d'une multiplicité de petites renoncations et lâchetés et d'erreurs de conception et d'interprétation devant les problèmes à anticiper pour mieux les résoudre.

Or plutôt que de s'époumoner en vain à faire le procès de nos « élites » qui sont un peu celles que nous nous sommes données et que nous avons méritées, il serait plus fructueux et plus utile que la République sache en reprendre le contrôle pour en avoir un meilleur usage et leur donner des objectifs plus appropriés pour s'attaquer et résoudre les enjeux et aux défis qui sont les nôtres et aussi diversifier les diagnostics pour pouvoir prendre les meilleures décisions à partir d'une compréhension plus exacte de la situation européenne et mondiale.

Continuer à jouer le jeu des « populistes » et par cela de la facilité en nous exemptant d'infléchir les choses nous amènera inéluctablement à ne pas pouvoir vraiment résoudre les difficultés de notre époque lesquelles sont souvent bien plus complexes que les mass-médias nous les

présentent. Par contre, à ce jeu pervers du : « c'est la faute aux autres » nous nous retrouverons en situation de faire payer ultérieurement les souffrances de notre peuple à des « boucs-émissaires », comme ce fut le cas à partir de mai et juin 1940 lorsque les généraux décidèrent sous la couverture d'un Maréchal usé, égoïste et antisémite de s'en prendre à des minorités.

La vigilance démocratique n'est pas un luxe elle est la vie même d'une démocratie. Nous ne pouvons pas toujours nous en remettre à des représentants et des mandants pour éviter l'abîme. Si un système est verrouillé et confisqué, faisons en sorte, par nos votes de le « débloquer » et même de la « dégripper » mais lucidement et sans faux procès ou divisions intérieures insupportables. La France n'a que trop eu dans sa riche mais tragique histoire la passion de la discorde intérieure et de la division. Or il est des périodes où le salut vient de l'union et de la conscience que ce que nous partageons en commun est supérieur à ce qui nous divise.

Comme la lanterne était à la fois le symbole de la lucidité mais aussi le moyen de s'éclairer de Diogène, la conscience critique et l'implication dans l'action sont indispensables pour toutes et tous les véritables citoyen(ne)s démocrates et républicains.

## **Focus**

### **La longue marche vers la démocratie internationale et la Fédération mondiale**

**Si la démocratie ne garantit pas  
toujours un bon gouvernement,  
l'absence de démocratie est toujours  
un signe de mauvais gouvernement**

**Anicet Delporte**

Membre de l'UEF France et de sa Commission  
politique n° 2 « Fédéralisme mondial » - Paris

La présente note a été réalisée dans le cadre de la 4<sup>e</sup> Semaine mondiale d'action pour un Parlement mondial, sur la base de l'ouvrage du fédéraliste canadien Dieter Heinrich, *Un projet et une proposition pour la démocratisation des Nations unies*.<sup>19</sup> Ce texte, réédité depuis avec une préface de Andreas Bummel, coordinateur de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies, par le KDUN (Comité pour des Nations unies

démocratiques) de Francfort a été le premier texte de la campagne mondiale pour l'APNU soutenue en particulier par le *World Federalist Movement*, l'UEF Europe et l'UEF France.

#### **Le problème**

Tandis que les États font de plus gros efforts de coopération internationale que par le passé et font de plus en plus appel à l'ONU pour ce faire, ils semblent aussi indifférents qu'auparavant au besoin de réels changements du système en faveur de l'accroissement de sa souveraineté et de son autorité.

Le problème crucial de la construction d'un ordre international plus efficace est la redistribution de la souveraineté, par la limitation de celle des États nationaux et l'accroissement de celle d'institutions mondiales démocratiques.

La capacité des responsables nationaux à être également des décideurs au plan mondial est sérieusement compromise par l'exercice concomitant de leurs responsabilités au plan intérieur. Les responsables politiques nationaux, même les plus consciencieux, agissent dans un cadre de pensée limité : en vertu de leur fonction, ils sont poussés à promouvoir et à défendre les intérêts nationaux avant les intérêts

<sup>19</sup> Dieter Heinrich, *The case for a United Nations Parliamentary Assembly*, première édition, éd. *World Federalists Canada*, Toronto, 1992, éd. fr., *Un projet et une proposition d'action pour la démocratisation de l'ONU*, éd. Presse Fédéraliste, Lyon, 1993, p. 56.

mondiaux.

### **L'exemple de la Communauté européenne**

La Communauté européenne est l'exemple le plus instructif, dans les temps récents, d'une évolution progressive dans un sens supranational d'une organisation qui, à l'origine, unissait des gouvernements nationaux. Au début des années 80 la Communauté européenne était en pleine crise.

Ses institutions obsolètes et, principalement, son mécanisme décisionnel avaient fini par entraîner un état de paralysie totale dénommé « eurosclérose ». Douze gouvernements souverains, chacun avec son droit de veto, se montraient incapables de prendre des décisions et l'évolution même de la Communauté était bloquée.

L'inertie des gouvernements ne fut finalement dépassée que grâce à la pression exercée de l'extérieur par les citoyens. Les organisations de citoyens de toute nature, y compris les milieux économiques qui faisaient campagne pour « l'idée européenne », avaient un allié puissant dans une autre organisation des citoyens qui s'est avérée capable, travaillant à l'intérieur des structures communautaires, de fournir l'élan nécessaire au changement : il s'agissait du Parlement européen.

Le Parlement européen, composé au début de parlementaires nationaux, a été élu au suffrage universel direct en 1979. Bien qu'il continuât d'avoir peu de pouvoirs, il était une chambre d'hommes politiques dont la mission était de penser l'Europe.

C'est le Parlement européen qui donna l'élan pour le changement institutionnel. Les gouvernements avaient conscience de la nécessité d'un changement, mais semblaient paralysés, incapables d'agir jusqu'à ce qu'ils soient aiguillonnés par l'effort constitutionnel du Parlement européen.

Les Nations unies elles aussi auront besoin d'une Assemblée parlementaire pour intervenir dans le processus de leur transformation. Cela pourrait bien être la leçon la plus importante à tirer de l'expérience européenne par tous ceux qui travaillent aujourd'hui en faveur de la réforme de l'ONU.

### **La transformation**

La création d'une Assemblée parlementaire de l'ONU serait relativement facile et ne nécessiterait pas de modification de la Charte de l'organisation. Une fois créée, ce serait à elle de s'engager pour sa transformation par les gouvernements en un véritable parlement dont les membres seraient un jour élus directement.

Dès la création de l'Assemblée la situation s'améliorera. Les associations de citoyens ne devront plus alors se battre seules pour son développement ultérieur. Des alliés puissants et de nouveaux éléments favorables interviendront dans la lutte.

On peut s'attendre à ce que ses membres eux-mêmes jouent un rôle majeur dans son évolution – par des amendements à la Charte – en recherchant à la transformer en « organe principal » parallèle à l'Assemblée Générale. Avec leur expérience politique, leur accès aux plus hautes sphères des gouvernements nationaux, leur crédibilité

auprès de l'opinion publique et des médias, les membres de l'Assemblée des Nations unies pourront devenir, comme nous l'enseigne l'exemple de l'Europe communautaire, le moteur du processus de transformation de leur assemblée en un parlement réel et élu au suffrage universel direct.

L'Assemblée parlementaire de l'ONU, portée par le soutien des citoyens, renforcée par sa propre légitimité, deviendra son meilleur allié, le moteur de sa propre évolution. Il serait excessif d'écrire qu'à ce point les associations de citoyens n'auront plus grand-chose à faire et que le processus une fois enclenché continuera de lui-même, mais la vérité va dans ce sens.

### **Un réel Parlement**

Évidemment, la fonction d'une assemblée parlementaire est, à long terme, d'évoluer vers un réel Parlement des Nations unies avec le pouvoir de légiférer.

Il est cependant improbable qu'elle ait dès l'abord des pouvoirs formels. Nous pourrions envisager qu'elle ait, comme l'Assemblée Générale, la possibilité d'élaborer et voter des résolutions.

Officiellement elles seraient considérées comme des recommandations et ne lieraient pas plus les gouvernements que les résolutions de l'Assemblée Générale mais elles seraient un moyen de persuasion morale et aideraient à former un consensus politique mondial sur certains thèmes.

### **La première bataille**

Il y a de bonnes raisons d'espérer que le soutien nécessaire à une Assemblée parlementaire des Nations unies puisse être obtenu des gouvernements, tout particulièrement si les associations de citoyens sont capables d'organiser une campagne internationale efficace en ce sens.

Évidemment, le projet aura ses opposants. Il est donc important d'exprimer cette idée sous la forme la plus persuasive, la moins vulnérable aux attaques et la plus à même de permettre à ses partisans au sein des Nations unies et parmi les ministres des Affaires étrangères du monde entier de la défendre, y compris au sein de milieux très conservateurs.

Les perspectives de succès augmentent si la proposition apparaît aussi simple et, du point de vue des gouvernements, aussi inoffensive que possible.

La lutte avec les gouvernements sur le fait de savoir si une telle institution, aussi chargée d'implications que l'Assemblée parlementaire des Nations unies, même sous sa forme la plus simple, devrait ou non voir le jour, sera probablement la plus dure des batailles que nous devrons affronter.

### **Une économie fausse et ridicule**

Les gouvernements nationaux dépensent quotidiennement deux milliards de dollars pour leurs besoins militaires, tout en se lamentant sur le manque de fonds pour les problèmes mondiaux.

Refuser de dépenser pour une amélioration des Nations unies est une économie fausse et ridicule.

Dans un monde dépourvu d'un système de sécurité adéquat les États cherchent à se défendre seuls par des moyens militaires nationaux à un coût annuel approchant les mille

milliards de dollars, c'est-à-dire 1000 fois plus que le budget de base de l'ONU !

### La première phase

Même dans la première phase de son existence, avec un rôle largement symbolique et une fonction exclusivement consultative, une assemblée parlementaire aurait la possibilité de modifier profondément les relations internationales.

Une Assemblée parlementaire des Nations unies aurait un potentiel important, même en tant qu'assemblée consultative, pour la transformation de l'ONU en une organisation plus efficace.

Dès sa naissance elle pourrait en effet :

- encourager la coopération internationale ;
- élaborer des traités et des conventions ;
- organiser un soutien à l'ONU dans les capitales nationales ;
- encourager les transformations
- démocratiques dans les pays du monde ;
- alimenter une nouvelle éthique mondiale en
- symbolisant l'idée du monde comme une seule communauté.

Elle fournirait avant tout un élan, un levier dans le processus complexe de réforme de tout le système des Nations unies tout en le supervisant.

### La stratégie

Ce serait cependant une erreur fatale que d'exiger l'élection directe autrement que comme un but pour l'avenir. Des élections mondiales, même si elles sont souhaitables au plan de la démocratie, signifieraient recueillir les opinions de milliards d'individus. Un tel processus électoral serait en outre chargé d'inconnues que les politiciens et les bureaucrates détestent.

Bien qu'il n'y ait aucune raison technique pour que ce soit irréalisable, ce serait en toute logique complexe, onéreux et difficile à mettre en place pour une institution nouvelle dont les gouvernements ne ressentent pas la nécessité immédiate.

Insister, dès le début, pour avoir un parlement à part entière, élu au suffrage universel direct, dans des élections mondiales, signifierait se condamner à l'échec en offrant aux gouvernements la meilleure excuse pour ne rien faire.

Sans s'opposer réellement au projet, ils pourraient alors se perdre dans des questions techniques secondaires sur son coût et sa faisabilité. Une assemblée élue directement doit rester notre but, mais si nous confondons notre objectif final avec la stratégie exigeant tout, tout de suite, nous risquons de retarder le jour où les gouvernements pourront être convaincus de faire le premier pas vers sa réalisation.

Nous avons donc besoin d'une stratégie dont la première étape puisse être atteinte même dans un contexte de faible volonté politique.

C'est sur ce point crucial que le Parlement européen nous donne les leçons les plus importantes. Il s'est transformé par étapes en une assemblée directement élue, grâce à un processus évolutif, commençant comme une assemblée parlementaire composée de membres nommés par les parlements nationaux des Etats membres.

Un avantage de baser, initialement, la représentation à l'Assemblée des Nations unies sur les parlements nationaux serait d'engager les parlementaires comme alliés dans la lutte, pour sa création puis pour aider à établir la volonté politique nécessaire à son évolution ultérieure. Le fait d'être parlementaire des Nations unies galvaniserait nombre de ces hommes politiques qui, une fois chez eux, se feraient les avocats de l'ONU y compris pour renforcer et démocratiser son assemblée parlementaire.

### Un organe consultatif

Il est possible de créer une assemblée parlementaire au sein des Nations unies selon une procédure relativement simple sans avoir à suivre la voie, politiquement ardue, qui consiste à amender la Charte de l'organisation.

L'Assemblée Générale, dans le cas de l'article 22, pour l'établir comme « organe subsidiaire ». Son rôle serait initialement celui d'un organe consultatif avec pour mission d'améliorer les communications entre les Nations unies, les parlements nationaux, et l'opinion publique mondiale afin de contribuer à une meilleure appréciation du travail de l'ONU.

C'est le type de motivation auquel les gouvernements seraient le plus sensibles pour créer une telle assemblée. Une fois sa crédibilité établie, au fur et à mesure que les gouvernements se sentiraient plus à l'aise à son égard, que ses propres racines institutionnelles se renforceraient et que son influence informelle se développerait, ses pouvoirs formels augmenteraient aussi.

### D'autres approches

#### a) Par l'Assemblée Générale

Proposer que l'assemblée parlementaire remplace l'Assemblée Générale ou assume l'une quelconque des fonctions qui lui sont actuellement dévolues transformerait instantanément tous les diplomates des Nations unies en adversaires alors que leur aide nous est nécessaire pour introduire l'idée dans l'Assemblée générale.

Celle-ci, de toute façon, est une institution utile en elle-même et a un rôle à jouer parallèlement au Parlement comme une sorte de « Chambre des gouvernements nationaux ».

Si nous gardons l'exemple européen, l'Assemblée Générale est l'équivalent, avec des différences, du Conseil des ministres et de ses fonctions intergouvernementales.

#### b) Par l'Union interparlementaire

On se demande fréquemment s'il ne serait pas plus rapide et facile, pour créer une Assemblée parlementaire de l'ONU, de transformer l'Union interparlementaire.

Cependant, l'Union interparlementaire, même si elle cherchait à travailler en contact de plus en plus étroit avec les Nations unies, ne pourrait en devenir une institution qu'à sa propre initiative, et rien ne laisse aujourd'hui penser qu'elle ait un quelconque intérêt à s'institutionnaliser de cette manière.

Une telle transformation reviendrait à détruire une organisation qui réussit pour en créer une autre.

**Les deux organismes pourraient être utiles.** Tandis que

L'Assemblée parlementaire des Nations unies se mettrait en place, l'Union interparlementaire développerait son rôle propre et unique en tant qu'organisation interparlementaire, rôle bien différent de celui d'une chambre parlementaire et potentiellement aussi important pour l'avenir.

c) Par une agence spécialisée

Il y a une autre approche possible pour créer une assemblée parlementaire des Nations unies, encore plus graduelle et pour cela encore plus facile à mettre en oeuvre. Cette approche consisterait à envisager une assemblée parlementaire rattachée à une organisation du système de l'ONU plutôt qu'aux Nations unies elles-mêmes.

**Là encore il y a un précédent dans l'histoire européenne :** l'Assemblée parlementaire qui fut le précurseur du Parlement européen fut d'abord rattachée à une agence spécialisée, la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Plutôt que de chercher à l'incorporer dans une agence existante de l'ONU (UNESCO, UNICEF, etc.), ce qui soulèverait les mêmes difficultés que de la rattacher au corps principal des Nations unies elles-mêmes, nous pourrions prévoir de la mettre en place comme une composante d'une quelconque nouvelle future autorité ou agence internationale. Il est très vraisemblable que soient créées dans l'avenir de nouvelles agences pour tel ou tel problème et très probablement au moins une agence mondiale de l'environnement.

### **Le cas des États non démocratiques**

Pour traiter le cas des États non démocratiques, on peut, par exemple, créer l'assemblée de telle manière que ces pays soient exclus de toute participation.

Je ne suis toutefois pas convaincu que ce soit la meilleure solution, au moins dans une période initiale où le rôle de l'Assemblée parlementaire des Nations unies sera largement consultatif et symbolique.

En accueillant parmi ses membres des pseudo-parlementaires, l'Assemblée pourrait exercer sur eux une influence démocratique et deviendrait ainsi une force permettant de faire progresser la démocratie dans les États non démocratiques. Certains d'entre eux, arrivés en porte-parole dociles de leurs gouvernements, pourraient bien se transformer en avocats des positions de l'Assemblée (qui pourrait même avoir besoin d'étudier des mesures de protection directe à leur égard lorsqu'ils seraient menacés par leurs gouvernements).

Par anticipation, certains États non démocratiques pourraient résoudre le problème pour nous en refusant de permettre à leurs parlementaires de participer aux travaux de l'Assemblée de peur qu'ils ne soient infectés par la contagion démocratique. Cela, également, aiderait à faire avancer la cause de la démocratie en sapant encore plus la légitimité de ces gouvernements aux yeux de la communauté mondiale et de leur propre opinion publique, accentuant la pression pour un changement dans ces États.

### **À la proportionnalité décroissante**

L'attribution d'un siège au minimum à chaque pays, quelles que soient sa taille et sa population, donnerait aux citoyens des petits pays une représentation disproportionnée.

Un problème encore plus important se pose avec les pays les plus importants ; la Chine à elle seule recevrait environ 20% des sièges.

Une alternative serait de répartir les membres selon une proportionnalité décroissante, c'est-à-dire avec des tranches de populations de plus en plus importantes pour toute attribution d'un nouveau siège à chaque État. Les plus petits pays auraient un représentant, les plus grands seraient limités à 10 ou 20 sièges. Il y a là de multiples formules possibles.

Il n'y a probablement pas de solution parfaite ; mais une solution acceptable serait probablement de partir de ce modèle – avec échelle décroissante – tant que l'Assemblée dans sa première étape serait composée de représentants des parlements nationaux, et d'évoluer vers un modèle de représentation proportionnelle à la population lorsque l'assemblée deviendrait élue au suffrage universel direct.

\* \* \*

Les questions sur lesquelles les Nations unies seront souveraines devront être limitées constitutionnellement à des sphères d'intérêt de caractère international ou global.

En d'autres termes, la souveraineté serait répartie entre deux niveaux de gouvernement, mondial et national, chacun d'eux étant souverain dans sa propre sphère de compétences – telle est bien l'essence du système fédéral.

Dans le fédéralisme, l'État national non seulement perdure mais se voit renforcé dans sa sécurité et dans sa capacité à gouverner ses propres affaires.

## **La longue marche des citoyens du monde vers la démocratie internationale par la Fédération mondiale**



# Appel pour la quatrième semaine mondiale d'action pour un parlement mondial

Comité pour des Nations unies démocratiques (KDUN) – Francfort

Si vous pensez que notre système politique actuel est inadapté pour faire face aux défis mondiaux croissants, vous n'êtes pas seul ! Rejoignez notre semaine d'action du 15 au 25 octobre pour appeler à la création d'un parlement mondial qui permettra à tous les citoyens d'être réellement représentés.

Alors que les crises mondiales augmentent, des personnes du monde entier, de milieux et cultures différentes, expriment leur mécontentement face aux formes actuelles de représentation politique qui les laissent sans voix pour la prise de décisions mondiales.

Nous avons beaucoup, beaucoup de problèmes globaux. De la destruction des écosystèmes indispensables à la vie, à l'échec de la protection des droits humains, le désarmement nucléaire inachevé, le manque de régulation des marchés mondiaux et des systèmes financiers, surmonter les inégalités socioéconomiques.

Ces questions et bien d'autres encore sont des problèmes mondiaux qui demandent des solutions.

Mais qui est responsable pour la gestion de ces problèmes d'un point de vue réellement global ?

Afin de construire des solutions globales nous avons besoin d'un organisme politique capable de faciliter le débat démocratique et la prise de décisions globales.

Aujourd'hui les citoyens du monde ont peu d'influence sur les décisions prises par des institutions internationales telles que l'ONU, le FMI, l'OMC, la Banque Mondiale, le G20 ou le G8. Les gouvernements représentés au sein de ces organismes –organismes souvent créés par des groupes autosélectionnés– se rencontrent et décident de notre futur tout en étant souvent fortement influencés par les lobbyistes de firmes multinationales. La première préoccupation de ces gouvernements est de défendre ce qu'ils considèrent comme relevant de leur intérêt national et non pour le bien commun de l'humanité et de l'environnement.

Qui devrait s'exprimer au nom de la population mondiale ? La population devrait décider pour elle-même !

Dans un système démocratique, les citoyens élisent déjà leurs représentants à plusieurs niveaux. Il y a les conseils municipaux, des parlements de province ou de régions, et les parlements nationaux. En Europe, il existe même un parlement continental. Et pourtant en ce qui concerne les questions globales qui affectent chacun et tout le monde sur la planète, il n'existe pas de parlement mondial.

Un parlement mondial serait un instrument pour trouver et mettre en place des solutions démocratiques, responsables et dans le meilleur intérêt de l'humanité. Cela refléterait la diversité sociale, politique, religieuse, ethnique et culturelle des citoyens du monde, au delà des frontières nationales.

Nous, les participants à cette semaine d'action, sommes d'accord sur l'idée fondamentale que les citoyens de la planète devraient voter pour des représentants mondiaux. Il existe beaucoup d'avis différents sur l'organisation de ce parlement.

Certains d'entre nous pensent qu'il devrait être enrichi par des moyens permettant la participation électronique et directe des citoyens. Toutefois, nous restons unis dans la diversité et unis dans notre appel.

Laisser la population décider. Nous avons besoin d'une démocratie sans frontière. Nous devons construire une démocratie mondiale. Nous avons besoin d'un parlement mondial !

Nous appelons les individus, les organisations, les groupes et mouvements de partout à s'organiser et à nous rejoindre pour la Semaine Mondiale d'Action pour un Parlement Mondial. Venez et défendez la démocratie globale !



## Secrétaire général de l'ONU : un poste très inconfortable

Comité de Coordination de la Marche (CCM)  
des Citoyens du monde - Paris

M. Antonio Guterres, ancien Premier Ministre portugais, et plus récemment Haut Commissaire des Nations Unies aux Réfugiés, vient d'être élu par l'Assemblée générale des Nations Unies pour succéder au 1<sup>er</sup> janvier 2017 au Sud Coréen Ban Ki-Moon dans les fonctions de Secrétaire Général de l'organisation. Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance dans ce poste très inconfortable.

En effet, en dressant le bilan de l'action du Secrétaire général sortant, les médias n'ont pas ménagé leurs critiques. Pour beaucoup le bilan de M. Ban Ki-Moon n'est pas bon, et pour certains, il est même catastrophique voire dramatique. Les plus bienveillants estiment qu'il a manqué de panache, et que dans la gestion des crises il a cédé aux pressions, et n'a pas su faire preuve d'anticipation. Les plus virulents lui reprochent de n'avoir rien fait, de ne pas avoir imposé sa marque sur l'ONU. Certains le traitent même de « rond de cuir », de « petit fonctionnaire à la solde des Américains »... D'autres l'accusent d'avoir verrouillé la haute administration en y plaçant des hommes à lui. Bref, On le rend responsable de l'impuissance du Conseil de Sécurité.

Il est possible que ces critiques soient en partie fondées, mais il ne paraît pas équitable de le rendre responsable des échecs à répétition de l'ONU. Il est incontestable que l'organisation a lamentablement échoué dans la gestion des conflits en Irak, au Yémen et en Syrie. Mais comment s'en étonner quand on sait que le Conseil de Sécurité, qui a pour mission d'assurer le maintien de la paix et la sécurité internationale, et qui est chargé d'intervenir par ses résolutions et le cas échéant prendre des sanctions, est constitué de représentants de quinze pays qui sont plus enclins à défendre leurs intérêts nationaux que l'intérêt de la communauté mondiale. De surcroît, cinq d'entre eux - Chine, USA, France, Royaume Uni et Russie - en sont des membres permanents et possèdent un droit de veto qui leur permet de bloquer une résolution prise collégialement par le Conseil. C'est ainsi que tout récemment un veto de la Russie a bloqué une résolution de la France demandant la suspension immédiate des bombardements sur la ville d'Alep. Le Conseil de sécurité est décidément un bel exemple de non-démocratie !

L'impuissance de l'ONU, comme la crise de l'Union européenne, nous montrent à l'évidence qu'une institution qui se veut supranationale ne peut pas être gérée correctement par les dirigeants des pays qui la composent. A tous les niveaux c'est le modèle fédéral qui s'impose !

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

## Plaidoyer pour une fédération mondiale Nouveaux développements au sein des *Citizens for Global Solutions*

Tad Daley

Directeur du programme sur l'abolition de la guerre au  
*Center for War and Peace Studies* – Washington DC

Traduit de l'anglais par Didier Colmont – Paris

Concernant l'organisation américaine *Citizens for Global Solutions*, section américaine du *World Federalist Movement*, cinq développements majeurs récents sont à noter.

1. Notre organisation a été fondée en 1947 sous le nom de *United World Federalists*. Celle-ci a, de manière claire et sans ambiguïté, préconisé l'établissement d'un gouvernement fédéral démocratique mondial comme solution au problème de la guerre et à d'autres maux qui assaillent l'humanité.

En 2003, l'organisation a changé de nom pour *Citizens for Global Solutions (CGS)*. Sa mission a également été modifiée. Sous prétexte que la création d'une fédération mondiale était une idée que non seulement personne n'accepterait, mais qui pouvait aussi être effrayante, la mission de l'organisation est devenue la simple défense d'une « politique étrangère américaine responsable et coopérative ». En octobre dernier, après des années de luttes intestines, l'organisation est revenue à ses racines. Le 29 octobre 2016, le conseil d'administration de *CGS* a en effet établi sa nouvelle déclaration de mission : « La mission de *CGS* est d'éduquer et de défendre une fédération démocratique de nations dotées d'une loi mondiale exécutoire pour :

- abolir la guerre et la violence mondiale dans le règlement des différends,
- protéger les droits de l'homme et les libertés universelles,
- restaurer et maintenir notre environnement mondial ».

2. Dans son rapport initial publié il y a 18 mois, la Commission Albright-Gambari (*Commission on Global Security, Justice and Governance*) a proposé de convoquer en 2020 un Sommet mondial intergouvernemental sur la gouvernance mondiale, à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'ONU. Dans ce contexte, *CGS* a pour priorité l'organisation d'une large coalition d'acteurs, dont le but sera d'appeler les gouvernements nationaux à s'engager pour convoquer un tel Sommet mondial en 2020.

3. Je crois depuis longtemps que la tenue des *Model UN Charter Review Conferences* ou du *Model Earth Parliament* pourrait être un moyen formidable pour susciter l'enthousiasme des jeunes. *Citizens for Global Solutions* espère à présent lancer de tels événements, peut-être en commençant par un *Model 2020 World Summit on Global Governance*. C'est une action qui pourrait être un succès et qui pourrait permettre de recruter une nouvelle génération de militants fédéralistes mondiaux. Ces jeunes militants pourraient ensuite s'investir dans notre organisation et travailler pour notre cause au-delà de l'horizon 2020.

4. *Citizens for Global Solutions* a également l'intention de développer un important programme de formation à cette grande idée qu'est la Fédération mondiale, en présentant son histoire extraordinaire, ses composantes tangibles, ses idéaux intangibles et les immenses possibilités qu'elle recèle pour améliorer la condition humaine. C'est un programme qui développera le nombre des fédéralistes mondiaux, qui créera de nouveaux militants prêts à défendre une cause en laquelle tant ont cru si fortement tout au long de leur vie, des militants qui ouvriront la voie, jusqu'à ce qu'un jour, enfin, l'humanité parvienne à l'unité.

5. Tout cela demandera beaucoup d'argent. Nous n'en avons pas encore. Nous nous félicitons de toute initiative que les fédéralistes européens pourraient avoir à ce sujet. Mais ce que *Citizens for Global Solutions* possède à présent pour la première fois depuis 2003, c'est une vision claire de ce pour quoi nous essaierons de recueillir des fonds. Et ce qu'elle possède aussi, c'est un rêve brillant de l'avenir humain, que nous aspirons à créer.

**La conférence inaugurale du  
mouvement pour un gouvernement  
mondial de l'après guerre froide  
Brisbane, 13 - 14 juin 2016**

**Joseph Preston Baratta**  
Professeur d'Histoire mondiale et des relations  
internationales à Worcester State College – WS  
University – Worcester (Main)

Traduit de l'anglais par Catherine Vieilledent –  
Bruxelles

Qu'est-il arrivé à la conférence de Brisbane sur la politique pratique d'intégration mondiale, tenue les 13-14 Juin 2016 ? Que se passe-t-il dans les rangs des chercheurs en relations internationales ? L'émergence d'une école de réflexion sur la politique mondiale qui va au-delà de la gouvernance mondiale (elle-même datant seulement de 1995) à celle du gouvernement mondial. Des livres comme ci-dessus marquent la relance historique des efforts pour remettre à l'honneur l'idéal de gouvernement mondial, parmi les spécialistes de relations internationales, les historiens et les responsables gouvernementaux nationaux. Historiquement, c'est à la fin de la seconde guerre mondiale que l'idéal du gouvernement fédéral mondial a prédominé – alors que les démocraties libérales et socialistes étaient unies et que fut créée l'Organisation des Nations unies (ONU) pour maintenir la paix. Toutefois, l'éclatement de la grande alliance et la venue de la guerre froide ont semblé mettre fin à la perspective d'une république mondiale démocratique et constitutionnellement limitée. Néanmoins, la fin de la guerre froide (1990) a ouvert une occasion historique pour élaborer un nouvel ordre mondial, comme l'a dit le président George H.W. Bush.

L'occasion a-t-elle été gaspillée dans un « moment

unipolaire » américain ? Pas vraiment. La mondialisation économique a eu raison de tout bref unilatéralisme des Etats-Unis dans les relations internationales. La mondialisation est la réalité actuelle, comme l'a dit le président Bill Clinton en 2000. Par conséquent, le réalisme dans les théories de la politique mondiale cède la place à l'internationalisme libéral, au constructionnisme, au cosmopolitisme, au fonctionnalisme et équivalents. Après la publication du rapport sur *Our Global Neighborhood* en 1995, les théoriciens avancés ont commencé à chercher un terme pour couvrir l'augmentation de la coopération fonctionnelle entre les Etats sans impliquer directement la fusion des souverainetés comme dans le premier mouvement fédéraliste.

Il en est sorti le terme de gouvernance qui est maintenant d'usage courant dans une grande variété de contextes, internationaux et nationaux. La plupart des auteurs évitent de parler de « gouvernement » mondial, prématuré; mais ils parlent de « gouvernance ». Quelque chose de plus que la coopération.

Mais à Brisbane, on s'est adonné à un examen clair et sans embage du gouvernement mondial. La gouvernance ne vient pas à bout de l'anarchie interétatique, ne fournit pas de solutions efficaces aux problèmes mondiaux au-delà de la capacité des Etats-nations pour résoudre seuls par exemple le changement climatique ou les migrations de masse, ou les faiblesses de l'ONU. Le gouvernement mondial est un mythe, comme Guisepppe A. Borgese avait l'habitude de dire, qui « incorpore la foi et l'espérance de son époque, assure la médiation entre l'idéal et le réel, et appelle l'esprit à l'action. » En 2016, il est important, à mon avis, que cette conférence inaugurale sur le gouvernement mondial se soit tenue en Australie – généralement considérée comme le bout du monde – afin de fournir un point de départ pour l'intégration globale de l'humanité dans la poursuite de la paix. Où pouvait-il aller sinon croître ?

Mais les études nouvelles sur le gouvernement mondial ne sont pas à l'image de l'ancien mouvement fédéraliste mondial. La nouvelle pensée ne voit pas les gens comme des acteurs supérieurs aux Etats. Elle voit émerger des normes et des lois renforcées (même celles qui touchent aux individus comme à la Cour pénale internationale [CPI]) dans les négociations internationales entre représentants d'États souverains. Un champ d'action essentiel est l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un autre est l'Union européenne (UE), qui a un parlement élu par le peuple, mais où, depuis le plan Spinelli, les Etats sont restés maîtres de leur intégration. Les chercheurs ne voient aucune alternative à la direction des nations pour faire avancer la cause commune. Des cas similaires sont les nouvelles formes de coopération nationale comme l'ALENA ou le controversé Partenariat Trans-Pacifique. Les Nations unies demeurent des plus pertinentes au niveau mondial.

La recherche récente sur le gouvernement mondial envisage un nouvel ordre mondial de la justice et même la morale, mais pas par des délégations délibérées de

pouvoir à un Etat mondial émergent. Elle ne voit pas de processus d'intégration révolutionnaire, comme dans les révolutions américaine et française. Cette dernière en particulier a porté l'ère du nationalisme qui a centralisé la primauté du droit mais trop facilement glissé dans la guerre de masse moderne.

Ce qui manque c'est un sentiment universel d'appartenance à l'humanité, à la nature et à la concitoyenneté mondiale. La recherche aujourd'hui veut être guidée par les idéaux de la démocratie et des droits humains, sans mettre notre avenir entre les mains d'une législature mondiale élue, comme dans les plans de Greenville Clark et du Comité de Chicago (fin des années 40 et début des années 50, ndlr). Mais pour l'instant, les gens du monde entier ne sont pas prêts, semble-t-il, à faire les lois du monde. Une deuxième chambre représentant les peuples aux côtés de l'Assemblée générale des Etats de l'ONU est le maximum que permet la pensée actuelle. Les tribunaux internationaux pour l'application des droits de l'homme peuvent être le mécanisme le plus efficace pour développer l'Etat de droit mondial, comme fait valoir Hans Kelsen. Aucune peine pour violation du droit n'est envisagée, comme dans la CPI, qui est considérée comme un contre-modèle dans le monde d'aujourd'hui. La démocratie, pour le moment, s'élabore dans les Etats nationaux, en particulier dans les États fragiles souvent issus de l'impérialisme. Au niveau de l'ONU, la démocratie commence à peine. La citoyenneté mondiale est un idéal qui, en pratique, doit attendre longtemps pour qu'un véritable Etat mondial garantisse les droits de l'homme.

La pensée nouvelle ? bourse d'études bénéficie de la lente résolution des questions qui ont divisé l'ancien mouvement fédéraliste mondial : la composition (universelle ou démocratique), la représentation (vote proportionnel à la population ou pondéré par l'expérience politique, le pouvoir, la richesse et l'éducation), les pouvoirs (minimalistes pour assurer la paix ou maximalistes pour atteindre la paix et la justice), et la transition (progressive ou révolutionnaire). Aujourd'hui, la démocratie est la norme pour les unions plus avancées comme l'UE ou l'OTAN.

On parle peu de vote, mais le vote pondéré est une pratique établie à la Banque mondiale et au FMI, et le vote par consensus est commun, comme à l'OMC et dans les négociations pour le Droit de la mer. Presque tous les internationalistes sont maintenant maximalistes, en ce sens que personne ne se contente d'une organisation mondiale qui prévienne simplement la guerre, alors que les grands problèmes économiques, sociaux et environnementaux qui dépassent la capacité de résolution des Etats nationaux demeurent endémiques. Et la réforme progressive de l'ONU semble être la seule transition acceptable, étant donné que la Convention constitutionnelle des peuples a mal fini dans le passé et que la sagesse est peu susceptible de guider la révolution populaire.

Quant à la guerre, les Etats continueront d'observer progressivement la norme de non-agression de 1945 et de

réduire la létalité sinon l'incidence de la guerre. Mais en toute probabilité, ils resteront entièrement armés dans leur défense. Sur ce point, les réalistes ont gagné, tant que l'organisation du pouvoir n'est pas plus avancée. Par conséquent, les grandes régions du monde, bien que très armées, restent pacifiques, comme l'UE, potentiellement l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Amérique latine, et économiquement, l'Asie de l'Est. Le désarmement général et complet sous un contrôle international efficace (l'objectif du TNP) ne pourrait se produire que si le monde devenait tellement intégré que les menaces d'attaque armée, même par des groupes non étatiques fanatiques, sont éloignées, comme dans les Etats nationaux bien gouvernés.

En bref, le processus de formation d'un gouvernement mondial –la primauté du droit à la place de l'actuelle anarchie internationale– est envisagé comme progressif, respectueux des Etats historiques, patient jusqu'à ce que tous les États soient gouvernés vraiment (éventuellement en tant que membres d'une union fédérale efficace et stable), en se concentrant pour l'instant sur la justice économique dans les grands processus de la mondialisation, et en attendant les étapes politiques finales vers un Etat mondial, encore inimaginable. Le globe est beaucoup plus divers que les trente fédérations historiques qui unissent divers peuples, comme les États-Unis d'Amérique, la République fédérale d'Allemagne et l'(ex) URSS. Nous sommes confrontés à une nouvelle tâche de l'art de gouverner le monde, jamais tentée dans l'histoire.

*Quelle est alors la tâche pour les fédéralistes mondiaux ?*

Nous devons trouver des moyens de poursuivre nos idéaux dans les conditions internationales changées. Il y a des limites au fonctionnalisme, même au néo-fonctionnalisme. David Mitrany, fondateur du fonctionnalisme –le point de vue que la coopération internationale sur des fonctions telles que la poste, les télécommunications, le commerce, les normes relatives aux droits humains, et la sécurité collective– a admis dans *A Working Peace System* (1943) que le processus équivalait à une « fédération par étapes ». Lors des dernières étapes de l'intégration globale vers un gouvernement mondial, il y aura nécessairement une scène politique où les idées des fédéralistes mondiaux devraient fournir des orientations. La primauté du droit mondial atteignant les personnes ne peut être atteinte sans la participation des personnes, qui doivent élire des représentants à une sorte de parlement du monde (même une seconde chambre de l'Assemblée générale de l'ONU) et être prêts à obéir aux lois du monde comme le plus juste possible dans les circonstances. En bref, la forme du gouvernement mondial doit être fondée sur le consentement des gouvernés. Voilà la démocratie. Le récent vote sur le *Brexit* en Grande-Bretagne démontre la folie de ne pas impliquer les personnes plus tôt dans les processus d'intégration (en rendant le Parlement européen directement éligible par le peuple, et en laissant le Conseil des ministres avec des pouvoirs souverains). En outre, les fédéralistes ont évité l'expression stérile de « gouvernement mondial », qui sonne comme l'abolition

des Etats nationaux historiques et est facilement interprétée comme une étape vers la tyrannie mondiale. Ils favorisent un gouvernement fédéral mondial. « L'unité et la diversité » est le mot d'ordre. Freins et contrepoids, en plus de la vigilance éternelle, préserveront la liberté.

C'est une erreur de continuer à essayer de mobiliser des millions de personnes pour une situation révolutionnaire après une crise massive comme la seconde guerre mondiale – une catastrophe environnementale ou un effondrement du système bancaire – bien que cela soit envisageable. Car, après une telle crise, comme cela a été dit lors de la conférence, ce qui est susceptible d'émerger n'est pas la démocratie mondiale, mais un état de sûreté nationale ou, pire encore, un empire mondial atteint par un coup d'Etat, comme Arnold Toynbee nous en avertis. Au contraire, un Institut ou Fondation fédéraliste mondial(e) devraient viser, comme la *Brookings Institution* ou l'*Institut Cato*, à mener des études des tendances actuelles et à émettre des critiques informées et des propositions réalistes pour améliorer les relations progressivement.

Un tel institut nécessite des fonds, une revue (*The Federalist Debate* est à la recherche d'un éditeur multilingue), et, plus que cela, le genre d'adhérents qui pourraient écrire des articles informés et critiques au-delà de nos petits groupes de Cambridge, New York, Carbondale et San Francisco. Peut-on maintenir une revue de bonne tenue ?

L'un des orateurs à la conférence, Shirley Scott, a prononcé un exposé sur le thème « De l'état de droit international à un ordre international fondé sur les règles : l'intégration globale par le biais du droit international en perte de vitesse ». Voyez-vous la différence ? L'article a semblé pessimiste et, en effet, très critique de la politique américaine, tel qu'elle est limitée par le Sénat qui n'a pas réussi à faire progresser le Traité de non-prolifération (« le TNP peut échouer »), à ratifier l'interdiction complète des essais, à signer à nouveau et à ratifier le Statut de Rome pour la CPI, le Droit de la mer, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et ainsi de suite. Le pacte avec l'Iran n'était pas un traité, les manœuvres en mer de Chine du Sud ne sont pas ancrées dans le Droit de la mer et les dispositions sur le changement climatique à Paris étaient un imbroglio juridique. Pourtant, Scott a été très optimiste sur un avenir dominé par les Etats-Unis, évoluant vers un ordre international alternatif « fondé sur des règles », un peu comme Baratta, la Conférence inaugurale du Mouvement de l'après guerre froide qui prônait que le gouvernement mondial se fonde sur des coalitions en lieu et place de l'ONU ou, comme l'a dit Joel Trachtman, à la « basse politique » des négociations commerciales. Les Etats-Unis sont encore un hégémon, mais il est résistant à l'usage de la force. Il use de sa puissance de manière créative pour former un nouveau type d'ordre juridique mondial.

Voilà où les fédéralistes mondiaux devraient travailler. Ce serait une erreur de ne pas travailler sous le *leadership* américain dans les conditions actuelles du monde. Toute personne qui interroge les nouvelles quotidiennes

percevra qu'il y a une certaine vérité dans l'idée que les Etats-Unis sont « exceptionnels » et la « nation indispensable ».

L'UE se serait-elle formée sans la bénédiction de l'Amérique et sans son engagement à la défense commune au sein de l'OTAN ? Comment l'accord avec l'Iran aurait-il été négocié, en évitant la guerre, sans le *leadership* américain ? L'Amérique défend encore la promesse de liberté dans le droit qui continue d'attirer les immigrants ici. Ce n'est pas la puissance militaire qui nous rend grands, mais notre pouvoir économique, et finalement, notre pouvoir politique comme démocratie dotée d'une constitution équilibrée et sage. La puissance américaine est en train de transformer le monde et les fédéralistes mondiaux doivent faire vivre les idéaux fédéralistes de notre création. Les experts en gouvernement mondial ont tendance à prendre la *Philosophie de l'histoire* de Hegel et la *Théorie de l'organisation sociale et économique* de Max Weber comme références intellectuelles, qui ont réduit l'Etat au monopole de la force. Brève mention est faite de *La Paix perpétuelle* d'Emmanuel Kant. Il est rare qu'ils citent Madison, Hamilton et *The Federalist* de Jay. Nous devrions remédier à cela. Un bon endroit pour commencer est avec nos articles (du *Fédéraliste*, Ndlr) 1, 9, 10, 15, 16, 17, 21, 23, 39, 46 et 51.

\*\*\*

En conclusion, examinez les titres des livres et des articles de fond dans les relations internationales écrits depuis Alexander Wendt, « Pourquoi un Etat mondial est inévitable », dans *European Journal of International Relations*, n° 9, 2003, pp. 491-542

- Cabrera, Luis**, *Political Theory and Global Justice: A Cosmopolitan Case for the World State*, Londres, éd. Routledge, 2004 ; "World Government: Renewed Debate, Persistent Challenges", dans *European Journal of International Relations*, 16, 3 (2010), pp. 511-30 ; *The Practice of Global Citizenship*, Cambridge, éd. Cambridge University Press, 2010
- Caney, Simon**, *Justice beyond Borders: A Global Political Theory*, Oxford, éd. Oxford University Press, 2005
- Craig, Campbell**, *Glimmer of a New Leviathan: Total War in the Realism of Niebuhr, Morgenthau and Waltz*, New York: éd. Columbia University Press, 2003
- Deudney, Daniel H.**, *Bounding Power: Republican Security Theory from the Polis to the Global Village*, Princeton, éd. Princeton University Press, 2007
- Falk, Richard A.**, et, and Andrew Strauss, "Toward Global Parliament", dans *Foreign Affairs*, n° 80 (Jan.-Fév. 2001), pp. 212-18
- Heater, Derek**, *World Citizenship and Government: Cosmopolitan Ideas in the History of Western Political Thought*, New York, éd. St. Martin's Press, 1996
- Held, David**, *Global Covenant: The Social Democratic Alternative to the Washington Consensus*, Cambridge, éd. Polity Press, 2004
- Patapan, Haig**, *Globalization and Equality*, 2004
- Pogge, Thomas**, *World Poverty and Human Rights*, Cambridge, éd. Polity Press, 2002
- Rodrik, Dani**, "How Far Will Economic Integration Go?", dans *Journal of Economic Perspectives*, 14 (1) (2000), pp.

177-86

**Scott, Shirley**, *International Law, U.S. Power: The United States' Quest for Legal Security*, Cambridge, éd. Cambridge University Press, 2012

**Tamir, Yael**. "Who's Afraid of a Global State?", dans, Kjell Goldmann, Ulf Hannerz, Charles Westin (sous la direction de), *Nationalism and Internationalism in the Post-Cold War Era*, New York, éd. Routledge, 2000, pp. 244-67

**Talbot, Strobe**, *The Great Experiment: The Story of Ancient Empires, Modern States, and the Quest for a Global Nation*, New York, éd. Simon & Schuster, 2008

**Thompson, James**, *Making North America: Trade, Security, and Integration*, Toronto, éd. University of Toronto Press, 2014

**Trachtman, Joel P.**, *The Future of International Law: Global Government*, Cambridge, 2013

**Weiss, Thomas G.**, "What Happened to the Idea of World Government?", Presidential Address, 50<sup>th</sup> Convention of the International Studies Association, New York, N.Y., 16 février 2009, *International Studies Quarterly* (2009), 53, pp. 253-271

**Zolo, Danilo**, *Cosmopolis: Prospects for World Government*, éd. Cambridge: Polity Press, 1997

#### Egalement ces histoires, publiées aux Etats-Unis, de l'idée de gouvernement mondial

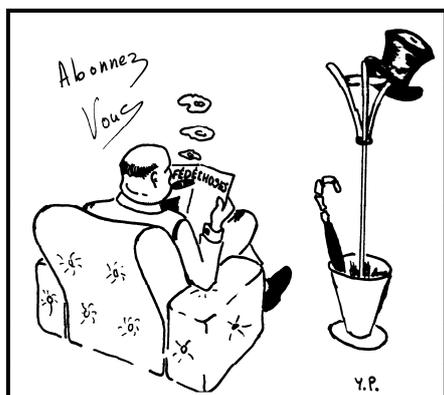
**Baratta, Joseph Preston**, *The Politics of World Federation. Vol. 1: United Nations, U.N. Reform, Atomic Control ; Vol. 2: From World Federalism to Global Governance*, Westport, Connecticut; éd. Praeger, 2004

**Boyer, Paul**, *By the Bomb's Early Light: American Thought and Culture at the Dawn of the Atomic Age*, New York, éd. Pantheon, 1985

**Mazower, Mark**, *Governing the World: The History of an Idea, 1815 to the Present*, New York, éd. Penguin, 2012

**Wittner, Lawrence S.**, *The Struggle against the Bomb: A History of the World Nuclear Disarmament Movement, Vol. I : One World or None, through 1953 ; Vol. II : Resisting the Bomb, 1954-1970 ; Vol. III : Toward Nuclear Abolition, 1971 to the Present*, Stanford, Californie, éd. Stanford University Press, 1993, 1997, 2003 ; et, *Summary, Confronting the Bomb: A Short History of the World Nuclear Disarmament Movement*, Stanford, 2009

**Wooley, Wesley T., Jr.**, *Alternatives to Anarchy: American Supranationalism since World War II*, Bloomington, Indiana, éd. Indiana University Press, 1988



## Pourquoi l'UEF soutient Amnesty International et la CFCPI dans la lutte contre l'impunité ?

**Marion Larché**

Membre du Bureau de l'UEF France chargée de la formation – Doctorante à l'Ecole de droit de la Sorbonne

Après l'Afrique du Sud et le Burundi, c'est au tour de la Gambie de rejoindre le rang des États désireux de s'émanciper de la Cour pénale internationale (CPI). Alors que la Cour de la Haye, perçue comme un prétoire sous emprise occidentale et accusée de n'être qu'un simulacre de justice internationale en poursuivant essentiellement les responsables africains, fait face à une crise de légitimité sans précédent, il convient de rappeler le soutien apporté de longue date par les fédéralistes à la création de cette toute première juridiction internationale permanente compétente pour juger les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

Aussi imparfaite soit-elle, la CPI porte malgré tout en elle les premiers espoirs de l'instauration d'une justice transcendant l'échelle nationale afin de poursuivre les auteurs des crimes les plus graves commis contre les victimes directes de ces barbaries mais aussi, et plus indirectement, qui portent atteinte à l'humanité tout entière. Les fédéralistes, fidèles défenseurs de la « culture de la paix »<sup>20</sup> et partisans de l'instauration d'un ordre international juste et démocratique, ne pouvaient que difficilement rester insensibles à cette révolution juridictionnelle supranationale instituée par la création de la CPI. C'est la raison pour laquelle, depuis 2013, l'UEF-France est membre de la Coalition française pour la CPI (CFCPI) qui se mobilise afin que la France adapte efficacement son droit pénal à l'institution de cette juridiction. C'est également la raison pour laquelle l'UEF-France se joint aux efforts et à la campagne ardemment menés par la CFCPI et Amnesty international afin de lutter contre l'impunité, puisque l'idéal de paix ne pourrait être atteint sans la justice.

« La loi ignore presque le droit », disait Hugo<sup>21</sup>. Aucune citation ne pourrait mieux résumer la situation née de l'actuelle législation française relative à la compétence extraterritoriale des juridictions françaises pour les crimes internationaux les plus graves qui ignore, voire viole, le droit à l'impunité. La loi du 9 août 2010 portant adaptation du droit pénal international à l'institution de la CPI a effectivement donné compétence aux juges français de juger, à condition qu'aucun autre juge n'ait d'ores et déjà été saisi, les crimes commis à l'étranger, par des étrangers, sur des étrangers. Toutefois, cette compétence extraterritoriale est mise en échec par trois verrous dont les rouages ont été brillamment expliqués par le film de campagne d'Amnesty international

<sup>20</sup> Mario Albertini, *Qu'est-ce que le fédéralisme ?*, éd. Société européenne d'études et d'informations, Paris, 1963, p. 223.

<sup>21</sup> Victor HUGO, *L'homme qui rit*, 1869.

« crapules et vacances »<sup>22</sup>.

Selon l'actuel dispositif, trois conditions doivent être remplies afin de faire pénétrer les prétendus criminels dans l'enceinte de nos tribunaux :

- les poursuites ne sont possibles que si l'individu a sa résidence habituelle en France
- le crime doit être punissable dans le droit français ET dans la législation de l'État où il a été commis
- seul le ministère public peut déclencher les poursuites.

Une proposition de loi visant à faire sauter ces verrous constitutifs d'impunité, a été déposée par le sénateur Jean-Pierre Sueur en septembre 2012. Si l'initiative a été et doit être saluée et encouragée, il n'en demeure pas moins qu'il faut regretter le manque de réactivité, voire le net recul, du législateur depuis lors. Les deux premiers verrous ont certes été supprimés du texte adopté par le Sénat mais ce même texte maintient, aux motifs avancés d'un risque important de procédures abusives et d'instrumentalisation de la plainte par les victimes, le monopole des poursuites par le parquet. Cette condition est particulièrement problématique dans la mesure où, en laissant toute marge d'appréciation au seul ministère public, elle réduit à néant le rôle des victimes, pourtant considérable, dans la mise en œuvre de la procédure. Surtout, c'est le droit à l'accès au juge qui est renié alors même que sont en cause des actes dont la barbarie révolte la conscience de l'humanité. Afin de lutter contre un tel mécanisme, gage d'impunité, pourquoi ne pas introduire, ainsi que le préconisait l'ancienne Garde des Sceaux, Christiane Taubira, la possibilité pour les victimes de former un recours contre la décision négative du procureur devant le procureur général ?

Agir autrement ou opter pour l'inaction – le texte n'a à l'heure actuelle toujours pas été discuté devant l'Assemblée nationale – n'aurait pour autre conséquence que d'abandonner le rêve de justice dans une impasse et, selon le Président de la CFCPI Simon Forman, de « laisser la France seule terre d'accueil des criminels de guerre ».

« Il passera du temps avant que la justice des hommes ait fait sa jonction avec la justice », disait encore Hugo. Mais ce temps n'ébranlera pas la conviction des fédéralistes en un ordre mondial plus juste, plus démocratique et plus pacifique.

## **Rejetez l'impunité, ne vous retirez pas de la Cour pénale Internationale**

### **Déclaration de la FIDH et de 100 organisations membres et partenaires**

Nos organisations, engagées dans la défense des droits humains à travers le monde, et dans l'accompagnement des victimes des crimes les plus graves, où qu'ils se produisent et

quels qu'en soient les responsables, déplorons vivement le retrait de la Cour pénale internationale (CPI) du Burundi et de l'Afrique du Sud, et exprimons notre crainte que ces premières annonces soient le prélude à d'autres retraits.

Nous souhaitons rappeler avec force que la Cour pénale internationale, qui ne peut intervenir que lorsque la justice nationale, là où les crimes ont été perpétrés, n'a pas la capacité ou la volonté de rendre justice aux victimes, doit aspirer à l'universalité. La ratification par 124 États et l'engagement continu de la société civile démontrent que la CPI a un rôle vital à jouer dans la réalisation d'une justice universelle.

L'enquête ouverte sur les crimes commis en Géorgie, et les avancées dans les examens préliminaires ouverts sur l'Afghanistan, la Palestine, l'Ukraine et Iraq/Royaume-Uni, indiquent la direction que vise à prendre la politique pénale du Bureau du Procureur de la CPI à l'avenir. Ces avancées sont autant d'indications de la volonté de la Cour à exercer sa compétence sur les crimes internationaux dont pourraient être rendus responsables des responsables de grandes puissances, telles que les États-Unis, la Russie, Israël ou le Royaume Uni, et donc une ambition à l'universalité de la Cour, que nous soutenons avec force. Nous continuerons nos activités de plaidoyer en ce sens, afin d'inciter la Cour et le Bureau du Procureur à poursuivre cette nécessaire orientation de ses enquêtes.

Si, dans les premières années de son existence, la CPI a ouvert des enquêtes visant des pays africains, rappelons que c'est parce que les États africains avaient dans leur grande majorité décidé, dès 1998, de soutenir la création de la CPI en ratifiant largement le Statut de Rome et ont eu un rôle moteur dans l'avancement du mouvement global de lutte contre l'impunité. Ce sont aussi de nombreux États africains qui ont saisi la CPI des crimes les plus graves commis sur leur sol.

Nous considérons que ces retraits de la CPI sont une prime donnée à l'impunité. Il s'agit d'une remise en question de l'une des plus grandes avancées du 21<sup>ème</sup> siècle en matière de justice, dans une période où des crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre continuent d'être perpétrés quotidiennement et à grande échelle à travers le monde.

Ne nous y trompons pas, ce sont les puissants et les bourreaux qui craignent la Cour pénale internationale, et non pas les victimes qui continuent à placer leurs espoirs en la CPI lorsque leur quête de justice ne trouve aucun écho au niveau national. Cela est vrai en Afrique comme sur tous les autres continents : nul ne doit être à l'abri de la justice.

Nous appelons les États parties à ne pas se retirer de la CPI et ceux qui n'ont pas ratifié son Statut à le faire dans les plus brefs délais. La justice pénale internationale est cruciale pour faire de notre monde un lieu plus juste et plus sûr. Il ne s'agit pas seulement de rendre compte ou de respect des droits humains, il en va de notre avenir commun.

**Liste des signataires disponible sur le site de la FIDH.**

**Contact presse :** Arthur Manet (français, anglais, espagnol) :  
+33 6 72 28 42 94 - [press@fidh.org](mailto:press@fidh.org)

<sup>22</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=X2SU-A1J6Yw>.

## Bibliographie

Raphaël Glucksmann,  
*Notre France. Dire et  
aimer ce que nous  
sommes. L'histoire  
oubliée de la France  
humaniste et  
cosmopolite*, éd. Allary  
Editions, Paris, 2016, p.  
260, € 18,90,  
ISBN 978-2-37073-076-3

Valéry-Xavier Lentz  
Secrétaire général adjoint  
de l'UEF France – Paris

Fiche de lecture initialement  
publiée par *Le Taurillon*

Le projet de Raphaël Glucksmann dans *Notre France* vise à proposer, en réponse aux nationalistes réactionnaires, une vision progressiste de l'identité française. Il dénonce aussi une gauche devenue incapable de proposer dans le débat public les thèmes qui ont fait l'identité française : ouverture, universalisme, cosmopolitisme.

La démarche est rafraîchissante. Alors même que les porte-paroles de la gauche dite de gouvernement cèdent sans combattre aux oukases des tenants d'une vision autoritariste et passéiste de la France, il est essentiel de proposer une grille de lecture alternative aux Zemmour et Buisson et aux thèmes que la *fachosphère*, encouragée par la Russie de Poutine, installe progressivement comme une nouvelle pensée unique, reprise plus ou moins consciemment par nombre de responsables politiques et acteurs médiatiques *a priori* considérés comme modérés.

Toutefois, le choix de recourir à la forme du roman national, fût-il progressiste, est-il approprié ? Les fédéralistes ayant déjà réfléchi à la nature de l'idéologie nationaliste – déconstruite notamment par Mario Albertini – et aux pièges du discours identitaire, verront *a priori* avec suspicion une telle entreprise. Les constructions théoriques les plus progressistes en apparence peuvent en effet dès lors que l'on entreprend de justifier une approche exclusivement nationale, vite dériver. On se souviendra du célèbre discours de Renan qui, tout en proposant

la rupture théorique avec une vision ethnique de la nation, posa les bases de la justification de l'irrégentisme français vis-à-vis de l'Alsace-Moselle et donc les conditions de la guerre contre l'Allemagne.

*Notre France* n'est toutefois pas un ouvrage théorique. Il reformule tout au plus une thèse trop souvent oubliée sur la nature profondément progressiste de l'identité française. C'est à partir d'une accumulation de références à des événements historiques, à de grands ouvrages de la littérature et de la philosophie que Raphaël Glucksmann trace progressivement le portrait de ce qu'il présente comme le visage de la France. À chaque fois, il démontre la contradiction entre les ruptures symboliques et politiques opérées et la France rance que veulent nous imposer les réactionnaires.

Comme Renan, il commence par déconstruire la vulgate réactionnaire, le récit du « c'était mieux avant » faisant appel à la reconstruction doctrinale d'un passé imaginaire. Il abat les mythologies trompeuses des liens du sang, de la terre, du culte, de la langue et du lien politique incarné par l'État qui sont autant de « *tranchées imaginaires* », de « *miradors conceptuels* » visant à figer et imposer une identité fantasmée.

Raphaël Glucksmann rappelle pourtant que dès le Moyen-Âge, une autre France existe, celle dépeinte dans le *Roman de Renart* et dont le protagoniste, « *notre père à tous* », ne respecte rien ni personne, et a déclaré la guerre à tous les animaux établis.

L'essentiel du livre consiste en un rappel méthodique de la réalité d'une autre France, « notre France », cosmopolite, universaliste, révolutionnaire, européenne, existentialiste, rabelaisienne, cartésienne, voltairienne.

Il dépeint notamment sa vision à travers un discours imaginaire, celui d'un président de la République qui ne se serait pas égaré mais aurait panthéonisé les résistants de l'Affiche rouge<sup>23</sup> [1] pour réaffirmer avec force leur caractère français.

### ***Une France profondément européenne***

Un chapitre entier est consacré à l'Europe. « *Comment gagner la bataille des idées quand on n'en a aucune ?* » demande Glucksmann, après avoir rappelé la piteuse prestation d'un Jacques Chirac lors du débat référendaire de 2005. Pourtant, « *les grands noms de notre histoire (...) étaient profondément européens* ». Beaucoup d'auteurs progressistes ont connu l'exil et ont enrichi leur vision au contact de l'expérience des pays voisins. Une attention toute particulière est portée à Victor Hugo et à son discours au Congrès de la paix de 1849 à Paris. « *L'union de l'Europe n'est pas née dans l'esprit de technocrates hors-sol. Elle fut d'abord rêvée par des philosophes et des poètes, des aventuriers et des citoyens* ».

Jean Monnet et Robert Schuman œuvrèrent d'abord à concrétiser cet héritage intellectuel. Mais le succès de leur approche repose sur l'action de dirigeants devant garder à l'esprit l'objectif de la Fédération européenne. Or une nouvelle élite « *qui n'a pas connu la guerre et se moque de la vision de Victor Hugo* » arrive aux affaires, elle ne propose plus aucun

horizon mobilisateur démocratique, suscitant l'hostilité croissante envers ce qu'est devenu l'idée européenne.

Glucksmann affirme que les deux visions, nationale-souverainiste et démocratique européenne, correspondent toutes deux à une idée bien réelle de l'esprit français. Mais « *l'entre-deux post-politique actuel ne s'inscrit dans aucun récit français. Il est condamné. Évitions que la vieille idée française de Fédération européenne ne meure avec lui* ».

### ***Mythe versus mythe***

La France de Raphaël Glucksmann est aussi naturellement celle dans laquelle se reconnaissent presque tous les militants de l'Europe fédérale. Elle n'en reste pas moins une construction mythique – au sens de récit visant à fonder une pratique sociale, à présenter une vision du monde – tout autant que celui auquel il s'oppose.

L'auteur souligne d'ailleurs que la confrontation de ces deux visions se renouvelle à chaque génération. L'identité d'un peuple n'est ni univoque ni immuable mais le résultat de débats et de luttes. Son diagnostic du « *trouble de la personnalité* » de la France actuelle vient de l'abandon du combat par une gauche méfiante envers toute idéologie après avoir souffert d'une overdose et ne proposant plus aucun horizon, aucune grille de lecture du monde, cédant le champ politique à un discours contre-révolutionnaire qui imprègne la doxa jusque dans ses rangs.

Le risque de la formulation d'un récit national tel que celui auquel se livre Glucksmann est de servir un projet nationaliste c'est-à-dire l'affirmation d'une vision uniforme et homogène d'une communauté portée par un État – ou visant à revendiquer la

création d'un État – pour renforcer son emprise mentale sur ses ressortissants et donc son pouvoir. Relisez à ce sujet *L'État national* de Mario Albertini . L'écueil est en partie évité car il ne propose pas une vision exclusive de toute autre : il ne dépeint pas « la France » mais « notre France » et n'en fait jamais un sujet d'orgueil déplacé qui viendrait marquer la supériorité supposée de la communauté nationale française sur d'autres communautés nationales. Toutefois il s'en approche malheureusement quand il propose un service civique obligatoire, même pas européen, visant à contribuer à un *melting pot* national, seule mesure concrète évoquée dans le livre en dehors d'une exhortation à réaffirmer dans l'espace public une vision ouverte de la France.

Les fédéralistes européens doivent s'intéresser aux débats sur l'identité – non seulement pour pouvoir contester et déconstruire les conneries des fadas de la France rance et de leurs cousins européens – mais aussi pour être en mesure de proposer leur propre vision, le fédéralisme impliquant une philosophie particulière du rapport entre l'individu et les communautés humaines et politiques dans lesquelles il évolue, et de la forme de démocratique qu'elle implique. La contribution de Raphaël Glucksmann au débat sur l'identité française ne s'inscrit pas directement dans cette approche mais est parfaitement compatible et mérite à ce titre notre attention.

---

<sup>23</sup> Cf. Affiche rouge.



## Paul Collowald - Bruxelles

Chers amis,

« L'actualité chasse l'actualité », dans les écoles de journalisme, cela était un constat assez banal... Désormais, nous sommes dans cette « accélération de l'Histoire » et, pour votre revue, ce ne doit pas être facile de couvrir l'actualité chaude –comme le Brexit– et d'anticiper sur un précieux **anniversaire**, en réfléchissant aux fondamentaux de notre aventure européenne.

Je n'ai aucun titre à faire valoir pour infléchir ou compléter des textes, sauf celui de témoin. En renonçant à l'Editorial, vous avez publié un **Appel** de nos amis fédéralistes italiens qui souhaitent nous mobiliser autour du **Traité de Rome** « un tournant dans l'histoire européenne ». Très bien. Mais pourquoi, une fois de plus, est-on sur un chemin de notre « projet européen » qui irait de Ventotene au printemps 1957 ? Comparaison n'est pas raison, mais j'ai mené un combat durant 50 ans (*cf.* mon livre *J'ai vu naître l'Europe*, 2014) pour rétablir une vérité historique contre le traitement mémoriel pratiqué à Paris : la réconciliation franco-allemande et, du coup, la construction européenne – c'est le **Traité de l'Élysée** en janvier 1962, c'est de Gaulle/Adenauer ! Pauvre chronologie... rencontre à Colombey-les-deux-églises en septembre 1958 entre de Gaulle/Adenauer –et il ne s'est donc rien passé **avant** ? Le 9 mai 1950, par exemple ?

La **Déclaration Schuman**, admirablement préparée par Jean Monnet et son équipe, comporte une vision, un grand projet politique : la Paix ; on commence par une Communauté liant deux grandes industries et on réconcilie des ennemis héréditaires. Excusez du peu. On esquisse un premier « noyau » supranational : la **Haute Autorité** et on propose un futur : la **Fédération européenne**. Mon ami Virgilio Dastoli connaît tout cela et il sait aussi l'amitié qui nous liait à Spinelli ; en particulier avec Pierre Pfimlin, où avec Jean-Guy Giraud, nous étions au Cabinet du Président du Parlement européen, lors d'une période importante : 1984-86.

Bref, je connais les efforts de coordination des uns et des autres, pour ce travail de mobilisation à l'occasion de l'anniversaire du Traité de Rome, mais une Europe sans mémoire est une Europe sans avenir, pour paraphraser un propos bien connu.

Certes, pas d'anachronisme dans ce combat : je suis parfaitement conscient que nous sommes dans une autre société et un autre monde. A Strasbourg, le vendredi 12 août 1949, à ma première *interview* de Robert Schuman, le jeune journaliste que j'étais ne savait pas qu'il vivrait ces deux années charnières 2016-2017. Il connaissait cependant déjà cette citation de Paul Valéry : « Tout se joue dans **les commencements** ». C'était le pluriel...

Bon courage. Très cordialement

## Panos Lipsos – Pau

Bonjour,

Merci beaucoup pour l'envoi de *Fédéchoses*.

Je n'ai fait que le parcourir pour l'instant mais me suis arrêté sur quelques titres d'ouvrages alléchants et sur la lettre relative à l'enseignement de la culture amazigh ; je m'étais fait la même réflexion : très étonné que le gouvernement français poursuive de fait la politique d'arabisation en vigueur dans certains pays à l'encontre des populations berbères. Même si ma vision du fédéralisme est qu'il n'a pas à traiter de ces questions et que je suis contre l'enseignement généralisé à l'école des langues d'origine des populations issues de l'immigration surtout dès le plus jeune âge, pour diverses raisons. L'enfer est pavé de (plus ou moins) bonnes intentions.

Très amusé aussi par le titre de la revue. Comme ne pas penser au site très opposé à ces idées qu'est *fdesouche* ?

*Fédéchoses* contre *fdesouche* ;)

Bonne journée et bonne continuation.

## Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- *Fédéchoses*, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

**Continuation des collections Textes fédéralistes et Minorités nationales  
des éditions Fédérop avec l'accord de leurs responsables  
et parution du 14<sup>ème</sup> titre de la collection Textes fédéralistes**

**Altiero Spinelli  
Avec Ernesto Rossi**

**Le Manifeste de Ventotene  
Pour une Europe libre et unie –  
Projet d'un Manifeste**

**Choix de textes (1942 – 1947)**

*Le Manifeste de Ventotene, pour une Europe libre et unie*, sera le second d'Altiero Spinelli publié dans la collection Textes fédéralistes (TF) et le cinquième à paraître en français après *Agenda pour l'Europe* (Hachette, 1972), la première édition française du *Manifeste de Ventotene* (Institut Altiero Spinelli d'études fédéralistes, 1988), *Discours au Parlement européen – 1976-1986* (compilé par Virgilio Dastoli et publié par le groupe communiste italien au Parlement européen, 1986) et enfin, à l'initiative de notre regretté ami André Darteil, *Manifeste des fédéralistes européens - 1957* (Fédérop, et Presse Fédéraliste, 2012).

Dans la note aux lecteurs présentant ce dernier titre, nous annoncions au nom du collectif de cette collection fondée par Bernard Barthalay en 1975 de manière concomitante à la création des Editions Fédérop à Lyon par Bernard Lesfargues, notre volonté de publier d'autres ouvrages de Spinelli ; le second paraîtra début 2017 et peu après la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union des fédéralistes européens à Paris le 15 décembre 1946.

Entre-temps TF, aujourd'hui animée par un collectif composé outre les signataires, de Jean-Pierre Gouzy, Bernard Lesfargues et Lucio Levi, a dû tout récemment « s'émanciper » des éditions Fédérop ([www.federop.fr](http://www.federop.fr)) suite à la décision de leurs animateurs, nos amis Bernadette Paringaux et Jean-Paul Blot, de se dédier principalement à la poésie et à la culture occitanes au travers notamment d'une remarquable collection bilingue sur les troubadours.

Presse Fédéraliste, association loi de 1901 fondée en 1978 à Lyon, par Albert M. Gordiani et les signataires pour abriter la revue trimestrielle *Fédéchos-pour le fédéralisme*, avait relancé en 2011 deux collections dont elle devait assurer le financement mais qui restaient hébergées par Fédérop : TF et Minorités nationales (MN, fondée par B. Lesfargues et notre regretté Jean-Paul Cortada). Cet accord transitoire, qui vient de prendre fin, aura permis en cinq ans de publier, après des années d'abstention, trois ouvrages (deux dans TF, Michel Mouskhely, avec Gaston Stefani, *Confédération et fédération. L'antithèse*, et, Altiero Spinelli, *Manifeste des fédéralistes européens (1957)*, et un dans MN, Gérard Tautil, *Robert Lafont et l'occitanisme politique*). Ils ont précédé en fin d'année 2016, dans TF, de Philip H. Kerr (Lord Lothian), *Le pacifisme ne suffit pas. Le patriotisme non plus*, et, le volume annoncé de Spinelli sera donc le 2<sup>ème</sup> titre publié par Presse Fédéraliste par ses seuls moyens et sous sa seule responsabilité. D'autres projets TF sont dans nos cartons dont un volume d'Alessandro Bresolin sur Albert Camus (2017) et un ouvrage de Lucio Levi sur la théorie du fédéralisme (2018 au plus tard). Nous recherchons par ailleurs des textes pour la collection MN.

Avec ces deux collections politiquement complémentaires Presse Fédéraliste publiera dorénavant trois collections de livres, avec Carnet d'Europe dirigée par Alain Réguillon, diverses collections de brochures ainsi que deux revues, le *Fédéchos – Pour le fédéralisme* (fondé en 1973) et la *Lettre d'informations européennes* mensuelle sur le web dirigée elle aussi par Alain Réguillon.

Pour en revenir à Spinelli, un troisième titre est aussi en préparation avec des textes postérieurs à 1947 dont certains n'ont pu trouver place dans le présent ouvrage.

**Pour Presse Fédéraliste et le collectif de la collection Textes fédéralistes :**

Jean-Francis Billion

Jean-Luc Prevel

# Le pacifisme ne suffit pas Le patriotisme non plus

Lord Lothian (Philip H. Kerr)  
Jean-Francis Billion et Jean-Luc Prevel (compilateurs)

Broché / 282 pages – Format 13,8 x 21 cm - Prix : €22 – ISBN : 978-2 – 9558710 – 3  
Edition ebook : € 8 – ISBN : 978 – 2 – 9558710 – 1- 0

Philip Henry Kerr, plus connu sous le nom de Lord Lothian, est né à Londres en 1882 et mort en 1940 aux États-Unis où il remplissait les fonctions d'ambassadeur du Royaume uni. Sa réflexion sur les thèmes de l'anarchie internationale et de la paix constitue une contribution fondamentale à la théorie du fédéralisme. Avec d'autres textes de fédéralistes britanniques, associés au mouvement *Federal Union* à la fin des années 1930, elle influença fortement l'élaboration de la pensée d'Altiero Spinelli, relégué sur l'île de Ventotene par le pouvoir fasciste.

Le texte le plus long de ce volume, et qui lui donne son titre, devrait faire réfléchir tous ceux qui souhaitent alimenter le débat et contribuer à une culture de la paix : **Le pacifisme ne suffit pas. Le patriotisme non plus.** La prétention de désarmer le monde alors qu'il est fondé sur les armes, sans éliminer le *pouvoir* des États de s'armer, est vaine. Seul le dépassement du système politique international en tant que système de pouvoirs souverains, exclusifs et armés, fera que la paix que Lord Lothian qualifiait de « négative » (l'absence temporaire de la guerre) deviendra « positive » (c'est-à-dire correspondra à l'état de la société dans lequel les controverses politiques, économiques et sociales seront « réglées par des moyens constitutionnels sous le règne de la loi »).

Le projet, le seul projet, qui puisse permettre d'affronter de manière positive les problèmes mondiaux et de réaliser la paix dans le monde d'une manière définitive et irréversible c'est, pour Lord Lothian, la création d'un État mondial fédéral qui, en tant que tel, soustrairait les États au jeu aveugle des rapports de force sans effacer leur individualité. Il arrive à cette conclusion après avoir pris conscience que l'État national, qui a pourtant constitué le cadre du processus de l'émancipation humaine avec les révolutions libérale, démocratique et socialiste, est devenu totalement inadapté au développement des forces productives et demeure arc-bouté sur la défense de sa souveraineté absolue, cause première de l'anarchie internationale et de la guerre.

---

**« ...le plus grand de  
nos Ambassadeurs  
aux États-Unis... ».**

---

**Télégramme de Winston Churchill  
à Franklin Roosevelt  
du 13 décembre 1940  
(Mémoires de Jean Monnet)**

## BON DE COMMANDE

À retourner à Presse fédéraliste, Maison de l'Europe, 242 Rue Duguesclin 69003 Lyon –

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

Nom..... Prénom.....

Adresse : .....

Veuillez m'adresser ..... exemplaire(s) de **Lord Lothian – Le pacifisme ne suffit pas. Le patriotisme non plus** (Jean-Francis Billion et Jean-Luc Prevel, compilateurs) - Prix public 22 € - Soit un total de ..... € hors frais d'envoi. Paiement à l'ordre de : Presse fédéraliste CCP 2490 82 P LYON

Le ..... Signature .....

# Presse Fédéraliste édite et diffuse



- **Fédéchoses - pour le fédéralisme** - revue trimestrielle fondée en 1973
- **Carnet d'Europe** - revue à parution irrégulière fondée en 2011
- **Carnet d'Europe - La lettre d'actualité européenne** - revue mensuelle fondée en 2008 (internet)

**Les Cahiers de Ventotene**  
**Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne**  
**Les Cahiers du fédéralisme dans l'histoire de la pensée**

**Les collections Textes fédéralistes et Minorités nationales** (créées au sein des Editions Fédérop en 1975)

---

## BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à *Fédéchoses* comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste

---

### **FEDECHOSES - Pour le fédéralisme**

Nom .....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Mail .....

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro 8 €

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE

Maison de l'Europe et des Européens - 242, rue Duguesclin - 69003 Lyon - France

C.C.P. 2490 82 P LYON

---

### **FEDECHOSES - Pour le fédéralisme**

Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel

Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Jonathan Leveugle - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini

Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz

---